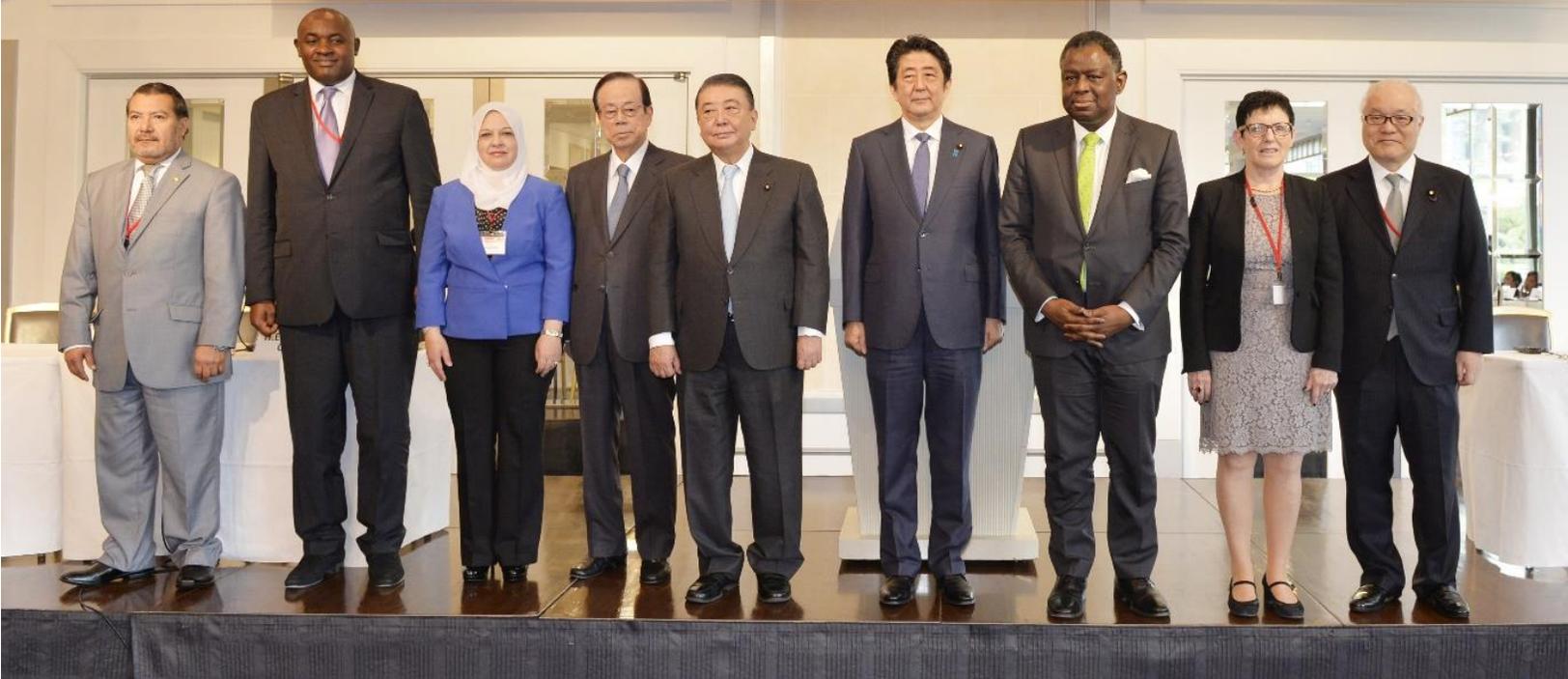




2016年 G7伊勢志摩サミットに向けた
世界人口開発議員会議
Global Conference of Parliamentarians on Population and Development
Toward the 2016 G7 Ise-Shima Summit (GCPPD)

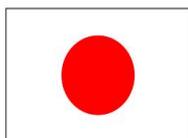


COMPTE-RENDU DE CONFERENCE

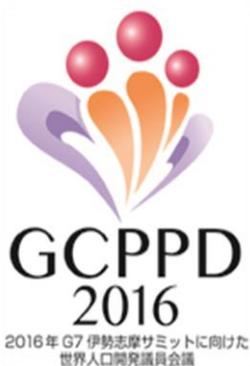
**Conférence Internationale des Parlementaires sur la Population et le Développement
(GCPPD)**

en vue du Sommet du G7 d'Ise-Shima de 2016

26-27 avril 2016 à Tokyo (Japon)



From
the People of Japan



JFPF

AVANT-PROPOS



24 mai 2016

Chers Participants à la GCPPD et Partenaires de la GCPPD,

Au nom de la Fédération japonaise des parlementaires pour la population (JPPF) et du Forum asiatique des parlementaires sur la population et le développement (AFPPD), nous tenons à vous exprimer notre profonde reconnaissance pour avoir participé à la **Conférence Internationale des Parlementaires sur la Population et le Développement - En vue du Sommet du G7 d'Ise-Shima de 2016**, qui s'est tenue à Tokyo (Japon) les 26 et 27 avril derniers.

Nous nous réjouissons des résultats fructueux de ces deux jours de débats. Nous, plus de 140 parlementaires du monde entier venant de 64 pays, nous sommes engagés à œuvrer pour relever les enjeux de l'Agenda 2030 et réaliser les Objectifs de développement durable (ODD), en réaffirmant l'importance du rôle des parlementaires dans la conception, l'adoption et la mise en œuvre de lois et de politiques pour le bien-être et la santé de tous.

Lors de cette conférence, nous avons adopté la *Déclaration et les Recommandations de la GCPPD au G7*, un document qui a été dûment remis au Premier Ministre du Japon, M. Shinzo Abe, et à son Ministre des Affaires Étrangères, M. Fumio Kishida. Le Sommet du G7 à Ise-Shima arrivant à grands pas, nous souhaiterions partager avec vous une nouvelle fois les principaux résultats de la GCPPD 2016 à travers ce compte-rendu des débats, et montrer comment nous autres parlementaires avons pu faire entendre d'une même voix une position commune pour toutes les régions du monde concernant le rôle des parlementaires afin de réaliser les ODD, réaffirmant l'importance des enjeux de la population et du développement, ainsi que de la couverture universelle de santé, pour y parvenir.

Nous espérons pouvoir compter encore sur votre coopération pour traduire nos engagements en actions concrètes au niveau national, régional ou international dans les années à venir.

Nous vous remercions encore pour votre précieuse contribution à la GCPPD 2016, qui a permis de renforcer un peu plus le réseau mondial de parlementaires désireux de voir se réaliser un développement équitable et durable, ainsi qu'une paix durable dans le monde.

Cordialement,

Sadakazu Tanigaki, Parlementaire japonais
Président, JPPF

Keizo Takemi, Parlementaire japonais
Président, AFPPD



SYNTHESE : RESULTATS DE LA GCPPD

Le 42e Sommet du G7 de mai 2016 sera le premier depuis l'adoption de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD). La Fédération japonaise des parlementaires pour la population (JFPF) et le Forum asiatique des parlementaires sur la population et le développement (AFPPD) ont co-organisé la Conférence Internationale des Parlementaires sur la Population et le Développement (GCPPD) en vue du Sommet du G7 d'Ise-Shima, en coopération avec d'autres forums régionaux de parlementaires et des organisations partenaires. L'objectif de la GCPPD était d'appeler les parlementaires du monde entier et les pays du G7 à s'engager activement et à œuvrer pour atteindre l'objectif fondamental inscrit dans l'Agenda 2030, "faire en sorte que tous les êtres humains puissent réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité, et dans un environnement sain," qui est conforme aux principes essentiels de sécurité humaine.

140 parlementaires venant de 64 pays se sont rassemblés et ont discuté de cinq thèmes : (1) l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, (2) investir dans la jeunesse, (3) créer des sociétés vieillissantes dynamiques, (4) maladies contagieuses et systèmes efficaces de gestion des risques, (5) le rôle des parlementaires à l'heure des ODD. La couverture universelle en matière de santé est l'instrument-clé que la GCPPD propose de promouvoir à travers le monde afin de répondre aux enjeux de la population et du développement. La GCPPD a également adopté la **Déclaration et les Recommandations au Sommet du G7 de 2016**, un document dûment remis au Premier Ministre du Japon et à son Ministre des Affaires Etrangères le 27 avril 2016, avant la tenue du G7 de 2016.

La GCPPD a été inaugurée par des interventions de hauts responsables politiques japonais et par le Directeur exécutif du FNUAP. Tous ont souligné combien il était capital de relever les enjeux de la population et du développement pour réaliser les ODD en général, et plus particulièrement combien il était primordial d'assurer l'accès des femmes aux droits de santé sexuelle et génésique. Dans son intervention liminaire, le Premier Ministre Shinzo Abe, a relevé d'emblée les sujets essentiels qu'il convenait de débattre lors de la GCPPD, notamment, la couverture universelle en matière de santé, le renforcement des systèmes de santé pour éliminer la pauvreté, la lutte contre les épidémies et les maladies contagieuses, le rôle essentiel des Etats pour allouer des financements adéquats à la santé, et le rôle des parlementaires du monde entier pour réduire la pauvreté en travaillant étroitement avec les ONG.

La Séance plénière fut l'occasion d'entendre des recommandations prônant diverses actions et politiques concrètes. Dans le prolongement des résultats de la Conférence des parlementaires du G7 de 2015, M. Frank Heinrich (parlementaire en Allemagne) a souligné les liens qui existent entre pauvreté, santé et développement économique, rappelant l'importance d'assurer un accès à tous aux soins de santé, et soulignant que les droits de santé sexuelle et génésique étaient une condition préalable à l'autonomisation et au développement des femmes. Le Directeur exécutif du FNUAP, Dr. Babatunde Osotimehin, dans son intervention intitulée *Sécurité humaine et ODD : comment relever les enjeux démographiques?*, a avancé qu'avec l'adoption de l'Agenda 2030 qui ouvre la voie à une nouvelle ère pour les enjeux de population et de développement, il était impératif de considérer le droit à la vie comme un droit de l'homme fondamental. Il a mentionné toute une série d'enjeux démographiques, allant du vieillissement des populations aux migrations, en passant par la nécessité d'établir des systèmes plus efficaces pour gérer les crises et promouvoir la sécurité humaine, et s'est attardé notamment sur les besoins particuliers des femmes et des filles dans les situations d'urgence. Il a exhorté les bailleurs de fonds à allouer 0,7% du PNB à l'APD, et les pays bénéficiaires à faire preuve de transparence et de responsabilité en dirigeant l'argent versé au titre de l'aide vers les programmes pertinents. Face aux nouveaux défis que constituent Zika, Ebola et la résistance antimicrobienne, Prof. Keizo Takemi a ensuite rappelé que les populations les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, sont celles qui souffrent le plus de ces nouveaux fléaux. Il a poursuivi en soulignant que les avancées en matière de couverture universelle de santé, de renforcement des capacités nationales et de coopération entre les différents niveaux d'acteurs (local, national et international) étaient ce qui ferait la différence pour assurer une bonne qualité de santé dans le monde.

La Session 1 s'est concentrée sur le thème de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, tout en faisant le lien avec les thématiques transversales que sont l'investissement dans la jeunesse, le bien-vieillir, et le rôle des parlementaires. La session a mis en exergue le fait que les progrès en matière de droits de la femme allaient de pair avec des avancées en matière de santé pour les femmes. Cependant, les intervenants n'ont pu que regretter que, dans la réalité, les inégalités entre les sexes continuaient d'empêcher les femmes à exercer pleinement leurs droits dans tous les domaines de leur vie quotidienne, et souhaiter que plus de responsabilité soit assumée et plus d'efforts conjoints soient entrepris entre les secteurs privés, l'Etat et d'autres parties prenantes, pour relever ces défis. Même dans les pays développés, l'accès aux services de santé est inégal, avec des disparités régionales, notamment en matière d'avortement légal. Les divers intervenants ont exprimé leur frustration face aux avancées trop lentes en matière d'égalité entre les sexes. Le manque de volonté politique a été invoqué comme le principal facteur des résultats décevants dans ce domaine. Ils ont reconnu qu'un engagement de haut-niveau devait être accompagné d'une analyse stratégique sur l'égalité entre les sexes et la parité, basée sur la collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe, afin de développer des politiques pertinentes, en toute connaissance de cause. Les échanges ont démontré que la couverture universelle en matière de santé et l'accès généralisé aux droits de santé sexuelle et génésique étaient indispensables pour parvenir à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes. Il convient d'éliminer toutes les formes de discriminations, qu'il s'agisse de pratiques dangereuses imposées aux jeunes filles, ou de discrimination sur le lieu de travail, ou encore cette tendance que les femmes assument plus largement : les tâches non rémunérées. La Session 1 a prié les parlementaires et les responsables des pays du G7 de faire en sorte que le cadre législatif et la mise en œuvre des politiques adoptées "ne laissent personne de côté", se devant de toucher les populations les plus vulnérables et les plus éloignées, et de promouvoir les femmes à des postes de responsabilité.

La Session 2 a souligné combien il était crucial d'investir dans le 1,8 milliard de jeunes que compte la planète si l'on souhaitait pouvoir tirer parti des bénéfices du dividende démographique, rappelant notamment que les retombées des manques d'investissement dans l'éducation, le développement des compétences, la santé et l'autonomisation constituaient un coût astronomique bien plus important pour l'humanité, que d'y investir. Les différents intervenants ont également insisté sur l'importance d'impliquer les jeunes, en tant que responsables du présent, mais également de l'avenir du monde, et d'encourager leur participation sociale et politique. Les parlementaires, tout comme les représentants de la jeunesse, ont reconnu les difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés en matière d'accès à l'éducation publique, notamment pour les migrants forcés, ou pour passer du système scolaire au marché du travail. Une rigoureuse planification est indispensable si l'on veut tirer parti du dividende démographique, les parlementaires ayant un rôle majeur à jouer en la matière. Il a été recommandé d'investir dans la jeunesse notamment dans le domaine des droits de santé sexuelle et génésique, à travers l'éducation sexuelle et un accès généralisé à l'information et aux services de soins pour les jeunes. Les représentants de la jeunesse ont interpellé les parlementaires en soulignant que "la notion de ne laisser personne de côté ne doit pas se limiter à protéger les plus vulnérables, mais signifie aussi leur donner les moyens de mener des vies épanouies et enrichissantes."

Garantir des vies épanouies et dignes aux personnes âgées était le thème de la Session 3. Le monde vieillit rapidement, avec un ratio moyen de dépendance démographique à son plus bas niveau actuellement dans le monde. Les présentations et les débats ont porté sur la protection et la participation sociale, politique et économique des séniors, notamment des femmes et des personnes les plus vulnérables. L'efficacité des soins et/ou de la prise en charge de longue durée a également fait l'objet d'échanges au regard de l'écart qui existe entre l'espérance de vie et l'espérance de "vie en bonne santé". Afin de profiter d'une espérance de vie en bonne santé, il est essentiel de prévenir à la fois la dénutrition et le déclin des capacités cognitives, tout en garantissant aux personnes âgées l'accès aux soins de santé via la couverture universelle. Il a été recommandé de mettre l'accent sur des services de santé plutôt préventifs que curatifs, car aujourd'hui, les maladies non transmissibles sont en train de gagner du terrain progressivement. Le rôle des parlementaires, en tant que décideurs politiques et législateurs, se doit de se fonder sur des faits scientifiquement prouvés; il est donc crucial, au moment d'élaborer des mesures capables d'offrir aux séniors des perspectives constructives, de reconnaître à leur juste valeur leurs compétences et leurs expériences acquises tout au long de leur vie. Cette session s'est terminée sur une note

positive, puisque le vieillissement en tant que tel doit être considéré comme une victoire, invitant les Etats à investir dans des systèmes d'assurance-vieillesse et autres programmes de protection sociale, et à réduire les disparités, notamment celles qui touchent les femmes âgées.

La Session 4 s'est concentrée sur la gestion des risques liés aux maladies contagieuses, afin de garantir la sécurité humaine. La plupart des intervenants ont mis en avant les concepts-clés de responsabilité collective et de solidarité. S'appuyant sur les expériences et les leçons tirées de crises et d'épidémies passées, les représentants de l'OMS, du FNUAP et la Banque mondiale ont prôné diverses mesures techniques concrètes, à commencer par l'application d'un instrument international disponible, le Règlement sanitaire international (RSI), que les Etats membres de l'OMS ont signé et qui n'attend qu'à être appliqué à bon escient, la mise en œuvre de nouvelles procédures internationales par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies (UN-OCHA) en cas de crise sanitaire, la mobilisation par la Banque mondiale du Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF), et le renforcement des capacités nationales à travers des programmes de préparation et de surveillance à tous les niveaux. La volonté politique est indispensable pour que ces recommandations ne restent pas des lettres mortes. Les parlementaires issus de pays de tailles très variées, allant de la Chine, nation la plus peuplée au monde, à un petit pays insulaire comme les Tonga, ont fait part des défis auxquels ils sont confrontés et des enseignements qu'ils ont pu tirer, dans leurs pays respectifs, des combats menés pour lutter contre les maladies contagieuses. Ce faisant, ils ont réaffirmé l'importance du rôle de l'Etat en matière de sensibilisation du public, de législation et de politiques menées, de coordination entre les différents niveaux de responsabilités – local, national, régional et supranational –, de mise en œuvre de procédures pour limiter la propagation des maladies contagieuses et pour collecter et analyser les données, et de mise en place de systèmes de santé plus efficaces pour prévenir, lutter et endiguer les maladies contagieuses, mettant en relief l'apport essentiel d'une couverture universelle de santé en la matière. La session a également rappelé que la solidarité internationale était une obligation face à une épidémie.

La Session 5 sur le rôle des parlementaires à l'heure des ODD a commencé en insistant sur le caractère fondamental d'un concept plus large, celui de la "responsabilisation et [de la] transparence", pour parvenir à réaliser les ODD pour le bien de tous – donateurs, parlementaires, administrés, citoyens. **Les perspectives nationales** ont été présentées par des présidents et vice-présidents de parlements. Ils ont défendu le principe d'un dialogue politique inclusif et participatif au niveau de la communauté et l'importance d'accroître les partenariats internationaux entre secteur privé et secteur public pour atteindre les ODD. Face aux menaces sécuritaires sans cesse plus fortes, les pays d'Asie centrale ont insisté sur le rôle des parlementaires capables d'apporter une contribution significative en faveur de la paix et de la sécurité et sur la nécessité d'agir de façon conjointe et coordonnée, renforçant les réseaux parlementaires afin de soutenir l'action des gouvernements dans la réalisation de l'Agenda 2030 et dans la lutte contre le terrorisme. Trois parlementaires, représentant respectivement l'Afrique, l'Asie et le Moyen-Orient, ont partagé leurs vues sur les **perspectives régionales** de leur zone. L'Afrique a attiré l'attention sur l'importance de faire preuve de solidarité et de créer des partenariats au sein de la région pour atteindre les objectifs démographiques et de développement, en s'assurant que les budgets soient bien alloués aux programmes concernés et en faisant adopter des lois pertinentes en matière de santé et de lutte contre les causes profondes de la pauvreté. Pour le représentant du Moyen-Orient, il est impératif de changer la donne à travers des actions menées par les réseaux mondiaux ou via des conférences internationales, insistant sur la nécessité de fournir des soins de santé à tous les citoyens de la planète. Le porte-parole de l'Asie a, quant à lui, fait part des défis des sociétés rapidement vieillissantes auxquels sa région est confrontée. Coopérer avec les différents acteurs régionaux et internationaux est très utile, a-t-il reconnu, de même que créer de solides instruments de suivi pour garantir la réalisation des ODD. **Les perspectives mondiales** ont été partagées par trois parlementaires d'Italie, de Turquie et de Corée du Sud, qui ont fait ressortir le rôle essentiel des agences gouvernementales et intergouvernementales pour élaborer une législation efficace et opérationnelle en matière de gouvernance et d'allocation de budget pour mettre en œuvre des programmes visant à atteindre les ODD.

La Séance de clôture a permis de réaffirmer les engagements pris dans **la Déclaration et les Recommandations au G7**, qui avaient été débattus et finalisés pendant la Session 6. En conclusion, le Ministre japonais de la Santé, M. Yasuhisa Shiozaki, ainsi que M. Ryuhei Kawada, ont rappelé l'importance d'une couverture universelle de

santé afin d'assurer des services de santé élémentaires à tous et en toutes circonstances. Ceci est valable aussi bien en temps normal qu'en situation d'urgence, que cette dernière résulte d'une épidémie, d'une catastrophe naturelle ou d'une crise humanitaire. A ce sujet, M. Tewodros Melesse, directeur général de la Fédération internationale du planning familial (IPPF) a partagé les précieux enseignements de l'expérience de son organisation à l'international : "la prévention des crises sanitaires est bien plus importante que leur traitement et les réponses post-crisis," ou encore "sans planning familial, il n'y a pas de sécurité humaine". Ces propos ont été reflétés dans ceux de M. Arthur Erken, directeur du FNUAP, qui a cité le chiffre stupéfiant de 800 femmes décédant chaque jour en couches - non pas parce que leur mal n'aurait pas pu être prévenu ou soigné, mais parce que leur santé n'est pas considérée comme une priorité. Tous deux ont exhorté les parlementaires à assumer leurs responsabilités, en exigeant que leurs gouvernements rendent des comptes, et en traduisant la déclaration adoptée en actions concrètes au niveau national. M. Masaaki Yamazaki a précisé qu'on attendait de chaque parlementaire dans chaque pays qu'il joue un rôle crucial pour faire en sorte que les engagements nationaux de coopération internationale soient traduits en partenariats mondiaux efficaces. La session a été close par Mme Sandra Zampa, parlementaire italienne, puisque son pays accueillera le prochain G7. Elle a mis en exergue la situation humanitaire précaire des migrants déplacés de force et la discrimination omniprésente sur des critères ethniques et religieux à l'encontre des garçons et des filles de cette population, une question que le Sommet du G7 d'Ise-Shima se devra d'aborder.

**Conférence Internationale des Parlementaires
sur la Population et le Développement
en vue du Sommet du G7 d' Ise-Shima de 2016 (G7 GCPPD)**

Asian Forum of Parliamentarians on Population and Development (AFPPD)
Japan Parliamentarians Federation for Population (JPFP)
26-27 avril 2016

SEANCE D'OUVERTURE

Mot de bienvenue par le MC



Prof. Keizo Takemi, *Parlementaire au Japon, Président du AFPPD, Directeur exécutif de la JPFP*

Prof. Takemi a souhaité la bienvenue à tous les participants et expliqué rapidement les objectifs et l'historique de la Conférence Internationale des Parlementaires sur la Population et le Développement en vue du Sommet du G7 d'Ise-Shima de 2016 : elle a été conçue pour discuter de sujets très variés ayant trait aux enjeux de population et développement qui risquent d'entraver la sécurité humaine ou le développement durable, afin d'élaborer des recommandations concrètes soumises au Sommet du G7. Prof. Takemi a ensuite présenté les

intervenants de la séance d'ouverture.

Discours de bienvenue

M. Sadakazu Tanigaki, *Parlementaire au Japon, Président de la JPFP*

M. Tanigaki a remercié les participants pour leur présence, ainsi que le gouvernement du Japon pour son soutien dans la tenue de cet évènement au Japon. Il a exprimé sa reconnaissance à tous les élus venus du monde entier afin de représenter leur pays dans cette conférence. Il a également salué le Prof. Takemi pour avoir assumé l'aspect logistique de l'organisation de la manifestation.

M. Tanigaki a rappelé que les enjeux démographiques ne pouvaient être dissociés du développement, qu'il convient de planifier tout en étant conscients des limites de notre planète Terre. De ce fait, **il n'y a pas d'autres choix que le développement durable de la planète**, qui doit être traité avec un sentiment d'urgence. D'ailleurs, **les enjeux démographiques sont essentiels pour atteindre le développement durable**. D'où l'importance de sensibiliser les communautés, les électeurs, et les individus aux enjeux démographiques qui les touchent, de façon à ce qu'ils puissent participer au développement durable de la planète de leur plein gré et dans le respect des droits de l'homme et du citoyen.



M. Tanigaki a également passé en revue les actions menées jusqu'ici en matière de population et de développement, depuis la création du FNUAP en 1969. La Fédération japonaise des parlementaires pour la population (JPFP), née en 1974, a été le premier groupe non partisan de parlementaires au monde à s'engager sur cette question de la démographie. En 1981, c'était au tour du Forum asiatique des parlementaires sur la population et le développement (AFPPD) de voir le jour, couvrant la région Asie-Pacifique. Le Groupe parlementaire interaméricain sur la population et le développement (IAPG) fut constitué plus tard, en 1982. Le **Programme d'action de la Conférence Internationale sur la population et le développement (ICPD PoA)** a été adopté en 1994 au Caire.

M. Tanigaki a invité à s'investir de façon continue et attentive pour soutenir les populations dans leurs activités quotidiennes, avec une ambition plus grande de garantir à tous épanouissement et développement, observant que la philosophie derrière les enjeux de population et de développement était la **dignité humaine**, un concept-clé reconnu par l'ICPD dès les premières heures de son action. S'inscrivant dans le prolongement de cette conception, les **Objectifs de développement durables (ODD)** ont été adoptés en septembre dernier à l'Assemblée générale des Nations-Unies, remettant la problématique de la population et du développement sur le devant de la scène.

M. Tanigaki a poursuivi en expliquant à l'auditoire que l'objectif de cette conférence était d'élaborer des recommandations à soumettre au Sommet du G7 devant se tenir au Japon en mai, offrant ainsi aux parlementaires une occasion exceptionnelle de faire des préconisations communes au G7, **contribuant à créer un élan mondial en faveur du développement durable dans le monde.**



M. Yasuo Fukuda, Ancien Premier Ministre du Japon, Président honoraire du Comité d'organisation japonais de la GCPPD G7, Président honoraire de la JPFP, Président de l'Association asiatique sur la population et le développement (APDA)

M. Fukuda a souligné que l'année à venir marquerait un jalon essentiel dans l'histoire de la coopération internationale dans le monde. Le Sommet du G7 qui se tiendra le mois prochain à Ise-Shima sera le premier Sommet depuis l'adoption de l'Agenda 2030 en septembre dernier. Lors du Sommet du G7 seront abordés les sujets non seulement de l'économie et de la sécurité internationale, mais aussi du développement durable mondial, qui sera au cœur des débats. Il a également rappelé que la 6e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI) aurait lieu en août au Kenya. Toutes ces conférences contribueront à aider les parlementaires à déterminer le chemin à suivre pour réaliser l'Agenda 2030 et à coordonner leurs efforts.

M. Fukuda a rappelé que la JPFP a été fondée en 1974, quand la population mondiale était environ de 4 milliards d'habitants. A l'époque, le Japon était un chef de file en matière de sensibilisation aux problématiques de développement que posait déjà l'explosion démographique et à la menace qu'elle faisait peser sur l'environnement de la planète. Quarante ans plus tard, plusieurs pays développés, dont le Japon, enregistrent une baisse de leur taux de natalité et un vieillissement rapide de leur population. Cela a eu pour conséquence de faire passer les enjeux démographiques au second plan, mais que cela ne nous libérait pas pour autant de l'obligation de comprendre les liens entre population et environnement et de lutter contre les effets néfastes qui en résultent.

D'après diverses estimations, la population mondiale devrait dépasser les 9 milliards d'habitants dans la deuxième moitié du XXIe siècle, a poursuivi M. Fukuda. Mais c'est uniquement en Afrique que la population continuera d'augmenter au niveau national. Cette croissance démographique concentrée dans une partie du monde pourrait avoir des retombées bien au-delà de cette région : les **épidémies** comme Ebola constituent des menaces pour l'ensemble de la planète, avec des incidences sur la démographie et le niveau de développement; les migrations peuvent aussi générer ou accroître les **risques de terrorisme international et d'instabilité**

politique. M. Fukuda a également reconnu que **l'accès universel aux droits de santé sexuelle et génésique, l'accès universel à l'éducation et l'autonomisation des femmes** doivent rester des priorités pour faire progresser l'agenda du développement.

M. Fukuda voit dans cette conférence une excellente opportunité pour les parlementaires de bien comprendre les enjeux auxquels notre monde est confronté aujourd'hui et d'œuvrer ensemble pour trouver des solutions, mais surtout d'anticiper ceux de demain et d'agir rapidement avant qu'ils ne deviennent trop graves, inéluctables et dès lors insurmontables.

Intervention liminaire

M. Shinzo Abe, *Premier Ministre du Japon*



M. Abe a accueilli les parlementaires présents à cette séance, applaudissant leur détermination à traiter des enjeux démographiques. Le Premier Ministre a rappelé que les ODD avaient été adoptés en septembre de l'an dernier, un résultat obtenu grâce à la mobilisation des parlementaires pour faire avancer ce sujet à l'ordre du jour mondial, désireux d'œuvrer de concert pour améliorer la situation dans le monde. **L'Agenda 2030 marque l'avènement d'une nouvelle ère pour la communauté internationale, dans laquelle personne ne doit être laissé de côté.**

Réaliser l'Agenda 2030 signifie mettre un terme à toute forme de pauvreté et garantir une vie en bonne santé pour tous, a-t-il poursuivi. Pour y parvenir, la construction de la paix est le but ultime que le Premier Ministre souhaite ardemment défendre avec les parlementaires du monde entier, car la notion de sécurité humaine doit toucher tous les peuples qui vivent sur cette planète. M. Abe a souligné que l'Agenda 2030 détaillait toutes les

mesures nécessaires, y compris la **couverture universelle de santé**, qui est l'une des **plus fortes contributions de l'Agenda 2030**. Le niveau des soins de santé doit être élevé, mais cela nécessite que tous les pays réussissent leur développement économique pour réduire la pauvreté dans le monde.

Afin que la couverture universelle de santé et la réduction de la pauvreté deviennent des réalités, M. Abe a identifié les deux enjeux les plus importants : 1) relever la qualité **des systèmes de santé** pour que les services de soins soient accessibles à tous tout au long de leur vie, et 2) dédier des ressources adéquates à l'hygiène publique. Une amélioration des **systèmes de santé** devrait en effet permettre de **prévenir l'apparition subite d'épidémies de grande envergure comme Zika ou Ebola, qui désormais ne se cantonnent plus à un simple problème à gérer au niveau national, mais relèvent de politiques mondiales.**

Le Japon a, très tôt, fait le choix de se concentrer sur l'amélioration des soins et la réduction de la mortalité maternelle et infantile, a expliqué M. Abe. En effet, la couverture universelle de santé a été mise en place il y a déjà 50 ans, un modèle qui peut être largement partagé avec d'autres pays. Le Premier Ministre rappelle qu'**une part significative des ressources de l'APD** du Japon est allouée au secteur de la santé, afin d'élever le niveau des soins à travers le monde. L'assistance est disponible via des **ONG internationales**, mais aussi via l'aide bilatérale directe, qui couvre déjà divers projets relatifs à l'hygiène publique et à l'assainissement, de même que la lutte contre maladies contagieuses. L'accès aux soins, à l'eau et à l'assainissement devrait être disponible partout dans le monde et le Japon entend poursuivre son action pour remédier à ces difficultés qui touchent la santé et le développement des hommes à travers le monde. A cet égard, l'accès à l'information est également indispensable pour traiter de ces sujets interconnectés de population et de développement.

Le Premier Ministre a également noté que la conférence internationale sur la couverture universelle de santé qui s'est tenue au Japon fin 2015 reflétait ses propres vues sur l'accès aux soins : une condition *sine qua non* pour garantir une vie épanouie aux peuples. Le Sommet du G7 d'Ise-Shima le mois prochain sera une autre occasion historique de rappeler, dans un forum international, l'impact de l'équation démographique et de **réaffirmer la portée des enjeux liant développement et population dans l'agenda international du développement durable**. Afin d'assurer que ces questions démographiques restent bien sur le devant de la scène du développement mondial, les parlementaires se doivent de continuer à travailler étroitement avec les ONG internationales : le Japon s'engage à soutenir activement ces efforts, appréciant pleinement le leadership des parlementaires du monde entier sur ce sujet.

Discours d'ouverture



Dr. Babatunde Osotimehin, Directeur exécutif du FNUAP

Dr. Osotimehin a remercié le gouvernement du Japon et les participants pour leur engagement continu à la cause des enjeux de population et de développement. Le récent tremblement de terre qui a frappé tragiquement le Japon montre combien les catastrophes naturelles peuvent provoquer de graves dégâts et sert à nous rappeler douloureusement qui sont les personnes les plus vulnérables dans nos sociétés, a poursuivi Dr. Osotimehin : ce sont les filles et les femmes qui souffrent souvent le plus dans de telles situations.

Afin de s'attaquer à la **vulnérabilité des filles et des femmes**, il est urgent de leur garantir l'**accès à la sécurité humaine et aux droits de santé sexuelle et génésique**. Aujourd'hui, 60% de la mortalité maternelle se fait dans

un contexte de crise. Il faut, a enchaîné Dr. Osotimehin, libérer les femmes de la crainte de violences sexuelles et leur garantir un accès au planning familial et à la contraception, et ce, d'autant plus dans un contexte de crise.

Dr. Osotimehin a également rappelé que c'était au Japon que l'idée de créer le FNUAP fut lancée. Il a exprimé sa reconnaissance au gouvernement du Japon pour le soutien financier qu'il n'a cessé d'apporter aux activités du FNUAP. Il a remercié les éminents parlementaires présents à cette conférence pour leur investissement constant afin de faire valoir les enjeux démographiques tant au niveau national qu'international. Il a terminé ses remarques en assurant que le FNUAP se fait un plaisir de poursuivre de fructueuses collaborations avec tous les pays représentés ici, et développer avec eux des plans nationaux concrets pour que personne ne soit laissé de côté.



M. Tadamori Oshima, *Président de la Chambre des Représentants du Japon*

Au nom du Parlement japonais, M. Oshima a souhaité la bienvenue à tous les participants. Dans sa courte intervention, il a rappelé que les enjeux de population et de développement constituaient une priorité au Japon depuis des décennies. Alors que le développement économique se poursuit à un rythme rapide dans d'autres pays d'Asie, les retombées du développement ne bénéficient pas de façon équitable à l'ensemble de leur population, entraînant divers problèmes sociaux dans la région.

Depuis la création de la JPFP en 1974, le Japon a été un chef de file pour mobiliser les soutiens sur ces sujets de population et de développement, et continuera à assumer ce rôle à l'avenir, a prédit M. Oshima. Il a remercié les organisateurs pour le travail accompli et formé des vœux pour que la conférence soit pour tous un riche moment d'échange et d'apprentissage.

Séance d'ouverture - Contributions à la *Déclaration & aux Recommandations au G7*

La Séance d'ouverture a donné le ton de la *Déclaration et [aux] Recommandations de la GCPPD au Sommet du G7 de 2016*. Des responsables politiques japonais de haut niveau, à commencer par **l'ancien Premier Ministre Yasuo Fukuda**, ont souligné l'importance de s'attaquer aux sujets de population et de développement pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) en 2030, ainsi que cela a été repris dans l'Introduction (I), le Préambule (P) et la Section 5 de la *Déclaration et [des] Recommandations de la GCPPD (D&R)*. **Le Directeur exécutif du FNUAP et l'ancien Premier Ministre** ont également insisté sur l'accès aux droits de la santé sexuelle et génésique (D&R 1; 1.1-1.3). De plus, le **Premier Ministre Shinzo Abe** a dressé un tableau général des sujets qu'il convenait d'aborder lors de la GCPPD, allant de la couverture générale de santé pour atteindre les ODD (D&R Préambule 7 & 1-3), au renforcement des systèmes de santé pour éliminer la pauvreté et faire face aux épidémies et autres maladies contagieuses (D&R 4; 4.1-4.2), en passant par le rôle des gouvernements en matière d'allocation de ressources financières au secteur de la santé (D&R 5.2), et celui des parlementaires pour réduire la pauvreté en travaillant étroitement avec les organisations de la société civile (D&R 5.5).

NB: Merci de vous référer à l'Annexe 1: *Déclaration et Recommandations au Sommet du G7 d'Ise-Shima* pour lire les sections et paragraphes pertinents (entre parenthèses dans le texte ci-dessus).

SEANCE PLENIERE



Président de séance:

M. Ichiro Aisawa, *Parlementaire au Japon, Vice-Président sénior de la JPPF*

Discours liminaires

M. Frank Heinrich, *Parlementaire en Allemagne, Président du Groupe des parlementaires allemands de tous partis sur la population et le développement*

"Résultats de la Conférence des parlementaires de 2015 à Berlin en amont du G7"



M. Heinrich a présenté son rapport sur les résultats de la conférence de l'an dernier à Berlin concernant le Sommet du G7 de 2015. De son propre point de vue, la réalisation la plus importante a été d'**établir un lien entre pauvreté, santé et progrès économique**. M. Heinrich a rappelé aux participants qu'au moins 1,2 milliard d'individus sur la planète vivaient avec moins de 1,20 dollar par jour, soit un niveau d'extrême pauvreté. **La santé et le progrès économique sont étroitement liés**, a-t-il insisté, puisque toute personne malade aura une plus faible productivité économique et un accès plus limité à ses droits, tant juridiques, que de l'homme et du citoyen.

M. Heinrich constate que les femmes sont particulièrement désavantagées en matière de **droit à la santé** et aux autres droits. En fait, un des résultats saillants du dernier Sommet du G7 a été de mettre en avant les filles et les femmes pour leur garantir des vies saines et épanouies. Le thème de la conférence des parlementaires de l'an dernier était "Elle compte" ("She Matters") visant à mettre **le développement des femmes à l'ordre du jour des priorités de l'agenda des enjeux de population et du développement** avant le G7/G20. Lors de cette conférence, les **droits de santé sexuelle et génésique** ont été reconnus comme un **préalable à l'autonomisation et au développement des femmes**. M. Heinrich a souligné notamment les défis spécifiques que constituent, pour les filles et les femmes, **le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme**, qui sont clairement identifiés dans l'ODD No.3. Il a également exhorté les participants à soutenir **la recherche et le développement de médicaments pour les maladies transmissibles et non transmissibles** qui touchent les pays à faible et moyen revenus, constatant que les problèmes de financement risquaient de freiner la réalisation des ODD.

M. Heinrich a expliqué qu'après la conférence des parlementaires, une synthèse des débats et des conclusions avait été remise au G7, dans un document qui mettait l'accent notamment sur la lutte contre les épidémies, les maladies négligées et la résistance aux antibiotiques. Il a pu constater que nombre des recommandations des parlementaires au G7 se retrouvaient dans les déclarations officielles du Sommet.

Lutter contre les épidémies, promouvoir la recherche, et assurer des financements pour les maladies négligées et faire face aux crises sanitaires internationales doivent rester des priorités dans les politiques publiques, a prôné M. Heinrich en encourageant les parlementaires à œuvrer dans ce sens. Il a appelé à intégrer la perspective des pays du Sud dans ces efforts et à réduire les disparités en matière de recherche, notamment

dans ces pays. Il a rappelé que les ODD offrent un cadre important ainsi que des pistes à suivre pour progresser dans cette voie, mais que cela devait aller de pair avec un financement accru au Fond Mondial si on voulait atteindre lesdits objectifs.

M. Heinrich a conclu en invitant les participants à faire en sorte que **la nouvelle stratégie mondiale pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents** reste une priorité pour le groupe de parlementaires que nous représentons et pour le G7. Les participants doivent poursuivre leur action en matière de sensibilisation, faire progresser encore les avancées déjà obtenues et mettre ces sujets au premier plan des préoccupations du G7. Il a émis le vœu, qu'au sein de ce groupe, les parlementaires puissent se mettre d'accord sur une série de mesures à mettre en œuvre dans chacun de nos pays.



Dr. Babatunde Osotimehin, Directeur exécutif du FNUAP

"Sécurité humaine et ODD : comment s'attaquer aux enjeux démographiques?"

Dr. Osotimehin, élu pour un deuxième mandat en 2015 à la tête du FNUAP, a rappelé l'importance cruciale de l'autonomisation des femmes dans l'agenda mondial du développement. Certes la santé sexuelle et génésique est une question de santé, mais elle relève également du débat sur les droits. Le monde est entré dans une **nouvelle ère pour les enjeux de population et de développement avec l'adoption de l'Agenda 2030**, a-t-il poursuivi. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) avaient déjà marqué l'histoire, éliminant la pauvreté et les mauvaises conditions sanitaires pour des millions d'hommes et de femmes. L'Agenda 2030 offre désormais l'occasion de terminer le travail entamé avec les OMD, en ne laissant personne de côté.

Le FNUAP, a expliqué Dr. Osotimehin, met l'accent sur l'appropriation par chaque pays des programmes, s'alignant sur les priorités de chaque gouvernement pour atteindre les objectifs de développement. Dans ce processus, les parlementaires sont des partenaires essentiels. La collaboration étroite entre les parlementaires et le FNUAP a été d'ailleurs une cheville ouvrière de l'adoption de l'Agenda 2030. Dr. Osotimehin note que, malgré les différences entre les pays, les populations sont toujours au cœur du développement où que l'on soit dans le monde, et a assuré que le FNUAP continuerait à jouer un rôle central dans les domaines prioritaires de développement.

Dr. Osotimehin note que les ODD découlent aussi de **l'évolution démographique**. Le Japon est déjà entré dans une phase de **vieillesse de sa population**, et de nombreux autres pays suivent une voie similaire. Ceci dit, il a invité les pays développés de s'impliquer activement pour mettre en œuvre l'Agenda 2030. Il a rappelé que les **migrations**, qu'elles soient volontaires ou forcées, constituent un enjeu majeur pour le développement et les politiques démographiques aujourd'hui. On estime que près de 70% de la population mondiale pourrait très prochainement se concentrer dans les zones urbaines, ce qui aura des retombées non négligeables sur le développement des populations. De plus, l'urbanisation entraîne des questions d'inégalités au jour le jour, exacerbant tout autant les conséquences de l'extrême pauvreté. Dr. Osotimehin observe d'ailleurs que les problèmes d'inégalités sont omniprésents même dans les pays à revenu moyen.

Dr. Osotimehin constate aussi que les **questions de santé à travers le monde** évoluent du fait de l'allongement de la durée de vie, et le fardeau de la maladie se déplace progressivement vers la prise en charge de **pathologies chroniques**, alors qu'il portait jusqu'ici plutôt sur des maladies aiguës. Les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables ne bénéficient souvent pas des services dont elles auraient besoin, notamment les filles et les femmes qui n'ont qu'un accès très limité à leurs droits de santé sexuelle et génésique et au planning familial en particulier. Face à ces défis, Dr. Osotimehin appelle à poursuivre nos efforts pour **construire de meilleurs systèmes pour**

contrôler les crises sanitaires et promouvoir la sécurité humaine, et pour que les besoins propres aux filles et aux femmes ne soient pas mis entre parenthèses en situation d'urgence.

Afin de mettre en place une **couverture universelle de santé**, Dr. Osotimehin souligne l'importance de faire du droit à la santé une priorité et de lutter contre les inégalités. **Le droit à la santé sexuelle et génésique** doit être partie intégrante, pleine et entière, de tout plan de couverture universelle de santé. Les participants ont été invités à se mobiliser pour intégrer les droits des populations vulnérables et des populations déplacées dans l'agenda mondial du développement. Il a attiré l'attention sur le fait que ces enjeux relèvent clairement de la sécurité humaine et que le Principe 1 de l'ICDP PoA rappelait que le **droit à la vie était un droit fondamental de l'homme** et une priorité pour l'agenda de développement des populations.

Dr. Osotimehin a espéré que le G7 jouera un rôle proactif dans la conduite de l'Agenda 2030. Il a salué la tenue prévue prochainement au Kenya de la 6e Conférence Internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI) à l'initiative du Japon, qui devrait être une excellente opportunité de discuter du développement de l'Afrique sur le continent africain même. Il a également demandé aux parlementaires des pays développés de faire preuve de leadership en **allouant 0,7% du PNB à l'APD**, et à ceux des pays bénéficiaires d'investir l'aide reçue dans des programmes pertinents. Dr. Osotimehin a conclu en rappelant que **si les filles et les femmes du monde entier devenaient autonomes, le PNB mondial pourrait augmenter de plus de 1500 milliards de dollars!** L'autonomisation des filles et des femmes améliore non seulement leur confiance en elles et leur autodétermination, mais également leur environnement, leur communauté et contribue à l'harmonie et à la paix dans le monde.



Prof. Keizo Takemi, *Parlementaire au Japon, Président du AFPPD, Directeur exécutif de la JPFP*

"Couverture universelle de santé, sécurité humaine et démographie : mettre l'accent sur les filles et les femmes, les jeunes et les seniors"

Prof. Takemi a commencé par remercier les quelque 140 parlementaires venus de plus de 64 pays¹ pour participer à cette conférence, mais surtout pour leur engagement sans faille sur les questions de démographie et de développement. Il a salué le rôle des parlementaires, qui, en acceptant de représenter leurs compatriotes, s'efforcent de connaître les modes de vie et les difficultés auxquelles sont confrontés leurs administrés aussi bien à titre individuel qu'en tant que communauté. Du fait de cette relation privilégiée avec la population, les parlementaires sont bien placés pour assumer un rôle catalyseur à chaque niveau de décision dans le processus permettant d'atteindre l'agenda commun.

Prof. Takemi a rappelé que depuis la création du FNUAP en 1969 et la conférence de Colombo, la JPFP et d'autres organisations sensibilisées à la cause du développement et de la population n'avaient cessé de proposer des mesures législatives pour encadrer les enjeux démographiques au niveau planétaire. 2015, année cible pour la réalisation des OMD, a vu l'adoption d'un cadre global afin de dérouler un agenda moderne et ambitieux de développement pour le monde. Prof. Takemi s'est réjoui des avancées notables constatées depuis l'adoption des OMD en termes de mortalité maternelle et de lutte contre trois maladies contagieuses majeures (VIH/SIDA, tuberculose et paludisme). L'espérance de vie atteint désormais 71 ans avec des ratios de dépendance démographique en augmentation. Cependant, **Zika, Ebola et la résistance antimicrobienne constituent de nouveaux défis, face auxquels les femmes et les enfants sont souvent les plus vulnérables.**

¹ En date du 23 mai 2016, selon les chiffres confirmés de participation au GCPPD, en terme de nombre de parlementaires présents et de pays représentés.

Prof. Takemi a conclu en résumant l'ordre du jour de la conférence, annonçant également la tenue d'une séance séparée pour discuter et adopter la déclaration et les recommandations au G7. Il a plaidé pour **la mise en place de capacités au niveau national garantissant la conformité aux règlements de qualité sanitaire**, et a prié le **FNUAP** et l'**OMS** de jouer un rôle de leader de protection des populations les plus vulnérables dans des situations de crise. Afin d'atteindre ces objectifs, a rappelé Prof. Takemi, **une coopération fluide entre les différents niveaux (local, national, régional, international)** est indispensable, tandis que les avancées pour **généraliser la couverture universelle de santé** permettront de mieux faire face aux futures crises et les épidémies. Il a exhorté les participants à endosser pleinement leur rôle de parlementaires sur ces sujets de population et développement et de les porter à la lumière des ODD, car ils ne sont pas sans conséquence non plus sur les enjeux de sécurité nationale.

Séance plénière - Contributions à la Déclaration & aux Recommandations au G7

Tous les intervenants de la Séance plénière ont apporté leur contribution à la *Déclaration et [aux] Recommandations* (D&R) en avançant des idées concrètes en termes d'action ou de mesures à prendre. Dans le prolongement des résultats de la Conférence G7 des parlementaires de 2015 à Berlin (préambule 5), **M. Frank Heinrich** (parlementaire en Allemagne) a souligné le lien entre pauvreté, santé et développement économique, rappelant combien il était essentiel d'assurer l'accès aux services de santé (D&R 1-4), et que le droit à la santé sexuelle et génésique était une condition préalable à l'autonomisation des femmes et à leur développement (D&R 1; 1.1-1.4; 1.6). Il a invité les participants à soutenir la recherche et le développement de médicaments pour les maladies transmissibles et non transmissibles ainsi que les initiatives de lutte contre les épidémies (D&R 4.2.3). **Le Directeur exécutif du FNUAP, Dr. Osotimehin**, dans son discours liminaire intitulé "*Sécurité humaine et ODD : comment s'attaquer aux enjeux démographiques?*", a soutenu qu'il était impératif, à l'heure où s'ouvrait une ère nouvelle pour les questions de population et de développement avec l'avènement de l'Agenda 2030, de considérer le droit à la vie comme un droit fondamental de l'homme (D&R 1; 1.2-1.3). Il a abordé de nombreux enjeux démographiques, notamment les personnes âgées, les migrations (D&R 2.5, 3, Préambule 10), la nécessité de mettre en place de meilleurs systèmes pour contrôler les crises sanitaires et garantir la sécurité humaine, en tenant compte notamment des besoins spécifiques des filles et des femmes en situation de crise (D&R 4; 4.1-4.3). Il a exhorté les bailleurs de fonds d'allouer 0,7% de leur PNB à l'APD, et les pays bénéficiaires de diriger cette aide de façon responsable et transparente vers les programmes pertinents (D&R 5; 5.1-5.2, 5.5). Face aux nouveaux défis que représentent Zika, Ebola et la résistance antimicrobienne, **Prof. Keizo Takemi** a rappelé que les populations vulnérables, notamment les femmes et les enfants, sont souvent celles qui souffrent le plus de ces réalités (D&R 4.1). Il a ajouté que les avancées en matière de généralisation de la couverture universelle de santé (D&R 1-4), le renforcement des capacités nationales et une coopération fluide entre les différents niveaux (local, national, régional et international) seraient décisifs pour assurer la qualité de la santé du monde, faisant mention spécifiquement du rôle essentiel que jouent des organisations internationales comme le FNUAP, l'OMS et la Banque Mondiale dans ce domaine (D&R 4.2-3).

SESSION 1

Egalité entre les sexes et autonomisation des femmes: Santé génésique et couverture universelle de santé

Problématique: *Garantir les droits de la femme pour toutes : "Que pouvons-nous faire, nous autres parlementaires, pour réduire les disparités entre les sexes et faire progresser la cause de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes, et promouvoir une vie saine et épanouie pour toutes les filles et les femmes?"*



Contexte:

L'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes sont les fondements de tous les enjeux démographiques. Ces principes sont désormais universellement reconnus comme des objectifs-clés du développement, essentiels pour la réalisation des droits de l'homme et indispensables pour obtenir des résultats efficaces de développement durable. Aucune société ne peut se développer de façon durable sans augmenter les opportunités, les ressources et les choix pour tous, ce qui sous-entend aussi modifier leur répartition entre les hommes et les femmes, afin que les deux sexes aient les mêmes pouvoirs et capacités à forger leurs propres destins et à contribuer au développement de leurs communautés.

Malgré les efforts continus de nombreux gouvernements et organisations, et malgré quelques succès remportés qui sont autant de sources d'inspiration, le tableau général reste décevant. Il faut bien plus que des révisions de la loi ou des déclarations politiques pour changer les habitudes à la maison, dans les communautés, et dans les sphères d'influence où se prennent les décisions politiques, y compris au sein des instances gouvernementales ou parlementaires au niveau local ou national. Il convient de changer les mentalités qui restent discriminatoires, en même temps que les politiques et la législation. Celles-ci d'ailleurs, pour être réellement et efficacement mises en œuvre, doivent se voir allouer les ressources adéquates garantissant leur application. Les parlementaires peuvent jouer là un rôle important, en exerçant leur autorité de surveillance et de pouvoir de décision budgétaire. Il incombe aux gouvernements et aux parlements de faire en sorte que toutes les lois adoptées et les mesures prises soient réellement mises en œuvre pour tout changement immédiat ou à long terme destiné à améliorer les services ou les conditions sociales et environnementales. Tous ces sujets doivent être au cœur de l'action politique, tant au niveau local que national, afin que l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes deviennent une réalité pour tous, permettant non seulement aux filles et aux femmes de participer pleinement à la vie sociale, économique et politique, mais aussi de contrer la féminisation de la pauvreté.

Objectif:

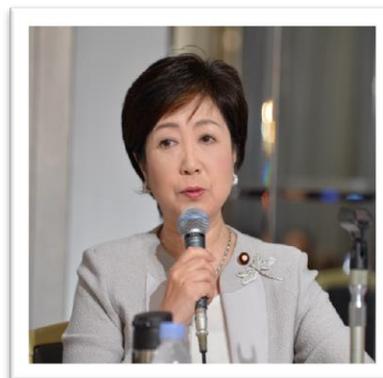
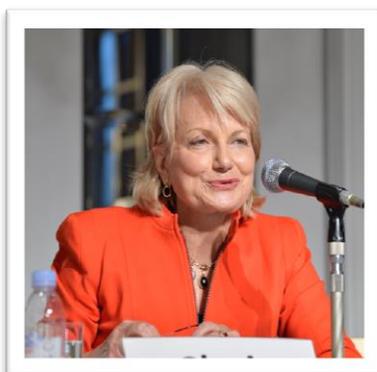
L'objectif principal de cette session est de faire le point de la situation et d'engager un échange sur la situation dans les différents pays représentés en matière d'inégalité entre les sexes, de violences ou de pratiques dangereuses à caractère sexiste (par exemple : mariage de mineures, mutilation génitale féminine, etc.), de la santé sexuelle et génésique des filles et des femmes, afin d'éclairer les participants sur les mesures politiques à prendre ou la mise en place d'interventions ou de services destinés aux femmes et aux adolescentes au moment de développer leurs programmes nationaux de santé sexuelle et génésique.

Conclusions de la GCPPD:

MC: M. Hitoshi Kikawada, *Parlementaire au Japon, JFPF*

Co-présidence: Dr. Sharman Stone, *Parlementaire en Australie, Vice-Présidente du AFPPD*

Mme Yuriko Koike, *Parlementaire au Japon, Vice-Présidente de la JFPF, Présidente de GLOBE Japan*



Présentation introductive



Dr. Saliya Murzabayeva, *Parlementaire en Russie*

Dr. Murzabayeva a commencé sa présentation en rappelant aux participants que l'accès aux services de santé était non seulement un droit fondamental de l'homme, mais **un fondement essentiel de la paix et de la prospérité**. Elle a invité les gouvernements à porter une attention spéciale à la question de l'égalité des sexes et à la santé des femmes, soulignant que **promouvoir les droits de la femme signifiait promouvoir leur santé**, constatant que ceci pouvait se faire à travers la **législation nationale**. Elle a expliqué qu'en Russie, tous les programmes nationaux avaient inclus des dispositions directes ou indirectes pour atteindre l'égalité des sexes, notamment dans les

domaines de la démographie, de l'emploi, de l'éducation et du planning familial. La santé de la mère et de l'enfant, de même que la santé génésique des femmes ont été identifiées comme des zones prioritaires d'action politique.

Dr. Murzabayeva a rapporté que l'Assemblée interparlementaire des nations membres de la communauté des états indépendants (IPACIS) avait développé et adopté un modèle de loi sur la santé génésique avec le soutien actif du AFPPD. L'IPACIS a également été en mesure de mettre des fonds à disposition pour diffuser ce modèle auprès des états membres. Malgré les difficultés liées à la récession économique mondiale, aucun des programmes sociaux que la Russie a entrepris de mettre en œuvre ces dernières années n'a été interrompu, s'est

réjouit Dr. Murzabayeva, notant d'ailleurs que près de 30% des financements alloués au budget de la santé en Russie étaient attribués à l'amélioration de l'accès aux soins de santé pour les femmes et les enfants. La plupart de ces services sont disponibles gratuitement, y compris les greffes d'organes ou d'autres options thérapeutiques hautement technologiques. D'ailleurs l'an dernier, environ 20.000 naissances ont été possibles grâce à des techniques avancées ou complexes comme la fécondation in vitro, et quelque 32 centres périnataux sont actuellement en construction dans le pays. De plus, la Russie a repris il y a trois ans son programme généralisé d'examen médicaux préventifs pour tous. Toutes ces initiatives vont dans le sens d'une amélioration de la santé des femmes et de la réduction des inégalités.

Dr. Murzabayeva a par ailleurs constaté que ces réformes législatives dans le secteur de la santé ont eu d'autres retombées positives en Russie. L'espérance de vie a été allongée : les femmes peuvent désormais espérer vivre jusqu'à 77 ans en moyenne, et les hommes presque aussi longtemps. Le nombre d'avortements a également baissé, tandis que la transmission verticale du VIH (c'est-à-dire d'une mère séropositive à son enfant) est quasiment nulle. La Russie a atteint les OMD No. 4 et No.5 en réduisant sa mortalité infantile et améliorant la santé de la mère. La communauté internationale a salué les excellents résultats de la Russie en la matière, qui fait également partie des trois pays ayant enregistré la plus forte baisse au monde de patients atteints de maladies non transmissibles. Dr. Murzabayeva a conclu en rappelant le rôle essentiel et central de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes pour atteindre les ODD.

Table ronde



Mme Jan Logie, *Parlementaire en Nouvelle-Zélande, co-présidente du comité permanent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes du AFPPD*

Mme. Logie a donné quelques exemples des initiatives positives lancées par des parlementaires en Nouvelle-Zélande en matière d'égalité des sexes, et mis en lumière les enseignements tirés des projets qui n'ont pas eu les résultats escomptés. Mme Logie a expliqué tout d'abord comment les parlementaires peuvent faire passer de façon efficace des textes de loi pertinents, en donnant comme exemple un projet proposé par un élu de

l'opposition et qui a permis l'adoption d'une loi sur l'égalité dans le mariage, ce qui n'aurait sans doute jamais été initié par le gouvernement au pouvoir.

Elle a également fait savoir que le gouvernement œuvrait par-delà les partis pour réformer la loi sur la violence conjugale. La première loi de ce genre a été adoptée en Nouvelle-Zélande en 1995. Elle offrait à une femme la possibilité de se voir délivrer un mandat de protection, et de faire arrêter son partenaire violent pour garantir sa propre sécurité. Cependant, au fil des années, **les tribunaux ont été moins attentifs envers l'application de ces mandats**, et certaines femmes ont été obligées de payer des frais supplémentaires pour exiger leur application. Pour Mme Logie, le Parlement a considéré que la loi avait résolu le problème si bien qu'il n'était plus la peine de faire un suivi, d'où la situation actuelle. Elle a cependant expliqué que le sujet faisait l'objet d'un réexamen afin qu'il soit dûment pris en compte par la législation.

Mme Logie a rappelé que **les soins de santé maternelle comme les services d'avortement étaient gratuits** en Nouvelle-Zélande. Cependant, malgré des dispositions garantissant un accès universel aux soins médicaux, **l'avortement est toujours techniquement un crime** en Nouvelle-Zélande. Cette situation entraîne des disparités entre les femmes pauvres ou vivant dans les zones rurales et celles résidant dans des quartiers plus riches qui ont plus aisément accès à ces services. Des études montrent que 55% des grossesses dans les zones

rurales ne sont pas désirées. Cet exemple amène Mme Logie à conclure que, malgré la croissance du PIB en Nouvelle-Zélande, **les retombées sur la santé de sa population ont été inégales.**



Dr. Hedy Fry, Parlementaire au Canada, Présidente de l'Association canadienne des parlementaires pour la population et le développement (ACPPD)

Dr. Fry a commencé ses observations en notant que nous étions encore et toujours, en train de parler de la réduction des disparités qui existe entre les sexes. Elle-même avait assisté aux grandes conférences du Caire et de Beijing sur la population, le développement et l'égalité des sexes, et pourtant, 21 ans plus tard, **les mêmes problématiques sont toujours à l'ordre du jour, et l'on cherche encore à concevoir des plans d'action.** Elle a rappelé le terrible chiffre de 1500 décès chaque jour de femmes à

cause de **complications pendant la grossesse ou l'accouchement.** Pour que les plans d'action conçus dans des réunions de haut niveau soient véritablement mis en œuvre, **la volonté politique** doit être mobilisée. Cela signifie qu'il est indispensable que les parlementaires et les responsables gouvernementaux réaffirment haut et fort leur volonté, et surtout s'engagent à agir.

Dr. Fry a également asséné que la religion et la culture ne pouvaient plus servir d'excuse pour traiter les femmes de façon inégale. Les filles et les femmes doivent avoir accès à l'information et aux ressources qui leur permettent de contrôler leur fertilité et de faire leurs choix de planning familial. Cependant, **la plus grave menace pour les femmes aujourd'hui reste les guerres et les conflits, où elles sont trop souvent victimes de viols, d'exploitation et de trafics de tous genres.** Les femmes sont également souvent incapables d'empêcher l'exploitation de leurs enfants par les guerres.

Dr. Fry a aussi demandé que **l'aide soit utilisée pour des programmes d'éducation et de sensibilisation à la santé sexuelle et génésique.** Il convient d'aider les femmes à éviter des grossesses non désirées, et à y mettre un terme quand cela s'avère nécessaire là où cela est légal. Dr. Fry a conclu en constatant que la législation à elle seule ne résoudrait pas tout, et qu'il était urgent de partager **des analyses ventilées par sexe** pour bien comprendre comment les programmes touchaient le quotidien des filles et des femmes. **La collecte et l'utilisation de ces données sexospécifiques sont des outils utiles pour éclairer le législateur sur les politiques à adopter.**



Mme. Adriana Salvatierra, Parlementaire en Bolivie

Mme. Salvatierra a expliqué qu'elle était la plus jeune sénatrice parmi les 37 membres que compte la Chambre Haute de la Bolivie. Elle est également une des rares femmes à être entrée si jeune en politique. En effet, en Bolivie, le mouvement démocratique en est encore à ses balbutiements. La démocratie signifie que les responsables politiques doivent s'efforcer de comprendre ce que les citoyens souhaitent, et faire valoir ces revendications en leur nom. Aujourd'hui, la Bolivie a besoin d'une plus grande démocratisation en général, et de respect des droits de la femme en particulier. Pour cela, l'autonomisation des femmes est indispensable.

D'après la Constitution bolivienne, les femmes ont les mêmes droits que les hommes, et la loi préconise que **50% des parlementaires soient des femmes.** De fait, 52% des sièges au Sénat sont actuellement détenus par

des femmes, un des plus hauts pourcentages au monde. La plupart de ces sénatrices ont moins de 30 ans, se réjouit d'ailleurs Mme. Salvatierra. Malgré les défis que représentent encore la démocratie et l'autonomisation des femmes en Bolivie, le Sénat a pu obtenir ce résultat en imposant dans un premier temps un quota de 30%. Les organisations locales et les divers groupes civiques ont soutenu cette généralisation de la prise de responsabilité par les femmes. De plus, la Constitution bolivienne **garantit le droit égal des femmes, la non-discrimination sur le lieu de travail, leur droit à la propriété foncière, leur droit de santé sexuelle et générique, et toute violation est passible de sanctions légales.** Mme. Salvatierra avance que les femmes doivent continuer à être protégées de toute sortes de violences pour qu'elles puissent exercer en toute sécurité leurs autres droits.

L'élimination de la pauvreté, a poursuivi la sénatrice bolivienne, est la cheville ouvrière de tout programme ODD. Pour illustrer son propos, elle a cité divers indicateurs concrets qui ont connu des améliorations significatives ces dernières années. Par exemple, le taux de mortalité maternelle a connu une amélioration de 70% en quelques années, tout en réduisant dans le même temps la mortalité infantile. 5% de la population bolivienne a plus de 60 ans, un chiffre qui peut être attribué également aux avancées en termes de droits concernant la santé génésique. En conclusion, elle note que la santé des nouveau-nés reste encore un défi important, si bien que les mères boliviennes sont fortement encouragées à prendre grand soin de leurs enfants pour les élever en bonne santé.



Mme. Margaeth Mensah-Williams, Parlementaire en Namibie, Présidente du Conseil National de Namibie

Mme. Mensah-Williams a rappelé que les sociétés devaient offrir une égalité de chances, d'opportunités et de perspectives d'avenir aussi bien pour les hommes que pour les femmes, afin que chaque citoyen puisse se forger une vie épanouie. En Namibie, certains de ces droits sont aujourd'hui des réalités, comme en témoigne le fort taux de scolarisation des filles en primaire et secondaire. Le nombre de filles scolarisées par rapport au nombre de garçons est également en hausse.

D'après Mme Mensah-Williams, l'emploi des femmes connaît également des avancées en Namibie, avec plus de femmes ayant des postes salariés hors du secteur agricole. La Namibie a adopté un cadre juridique garantissant l'égalité des sexes, et la représentation des femmes à l'Assemblée nationale est passée de 24% en 2009 à 47% en 2015. 40% des élus dans les assemblées locales sont également des femmes. L'arrivée des femmes à ces mandats électoraux s'explique par l'adoption d'un principe de parité 50-50 par le parti au pouvoir.

Mme Mensah-Williams a expliqué que la Namibie avait créé un Ministère de l'égalité des sexes et du bien-être de l'enfance en l'an 2000. Ce Ministère bénéficie de l'appui de nombreuses agences – ONG, bailleurs de fonds, institutions publiques, partis politiques et organisations de la société civile. Dans chaque ministère a été nommé un interlocuteur en charge des questions d'égalité des sexes, afin que les budgets et les programmes intègrent tous cette dimension.

Mme. Mensah-Williams a également parlé de la création d'un Parlement des femmes rurales, qui s'inspire largement de la Résolution de la Commission de la condition de la femme de 2011. Ce réseau tend à fournir un espace où les femmes peuvent s'impliquer, au même titre que les hommes, dans des mouvements sociaux communautaires en faveur du développement, avoir accès à l'information et partager des initiatives ou des idées de changement social ou politique.

Le gouvernement de Namibie a récemment déployé des efforts considérables pour étendre l'accès aux droits de la santé sexuelle et génésique à tout le pays, et a ouvert des centres de soins destinés aux adolescents dans les 14 régions administratives du pays, a rapporté Mme. Mensah-Williams. Depuis 5 ans, la Namibie enregistre une

baisse constante de la mortalité maternelle et infantile. La Politique Nationale pour l'égalité des sexes et son plan d'action encadrent désormais la démarche et l'approche du gouvernement pour les initiatives dans ce domaine, en conformité avec la Vision 2030 et le Protocole sur l'égalité des sexes et le développement de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC).

D'après Mme. Mensah-Williams, il reste cependant encore de nombreux défis à relever en Namibie : abaisser les **taux élevés de violence à caractère sexiste**, enrayer la **transmission du VIH**, réduire les fortes **inégalités entre les sexes au foyer** et l'**accès inégal aux ressources entre les sexes**. De plus, diminuer le **nombre élevé de grossesses des adolescentes** et lutter contre l'**exploitation sexuelle des filles et des femmes** doivent être des priorités du développement. Malgré une représentation accrue des femmes en politique, celles-ci restent encore sous-représentées dans les **postes de décision et de responsabilité**. **L'inégalité entre les sexes continue d'empêcher les femmes d'exercer pleinement leurs droits dans tous les domaines de leur vie quotidienne, et des efforts conjoints entre les secteurs privé et public, ainsi qu'entre l'Etat et les autres parties prenantes** doivent être menés pour y remédier. Enfin, Mme. Mensah-Williams a rappelé que **la couverture universelle de santé et l'accès généralisé aux droits de santé sexuelle et génésique pour tous** étaient indispensables pour assurer l'égalité des sexes et autonomiser les femmes.



Mme. Sarbani Chakraborty

Directrice sénior pour les politiques publiques internationales du groupe Merck;

Co-présidente de l'Initiative "Healthy Women, Healthy Economies" de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)

Mme. Chakraborty a identifié **la couverture universelle de santé et le rôle du secteur privé comme étant des clés de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes**. Elle a mis l'accent sur la question des femmes dans les affaires et leur implication dans le secteur privé. Pour elle, l'indépendance économique des femmes et leur droit au travail sont des aspects

essentiels du débat plus large sur l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes. Si on pouvait leur garantir un accès égal au marché du travail et les intégrer dans l'économie formelle, le PIB mondial serait quadruplé, ce qui démontre que la parité et la diversité sont essentielles en termes de bénéfices.

Cependant, favoriser l'accès des femmes au marché du travail peut être à double tranchant, avertit Mme. Chakraborty, car **en rentrant dans la vie active, les femmes sont confrontées au défi réel de la discrimination**, qu'elles ne sont pas toujours en mesure de relever avec les outils, juridiques ou autres, à leur disposition. Ce sont elles qui assurent **une plus grande part du travail non rémunéré** dans leurs organisations, ce qui, entre autres, peut les placer dans des situations difficiles de désarroi, voire les pousser à quitter le marché du travail.

Si la plupart des gouvernements reconnaissent le potentiel économique de la main-d'œuvre féminine, il est de leur devoir, insiste Mme. Chakraborty, de créer un environnement propice pour que les femmes puissent réussir dans le secteur économique, et d'éliminer les obstacles qu'elles rencontrent, comme **la violence et la discrimination à caractère sexiste, les barrières sanitaires et la charge de travail non rémunéré**. Un exemple d'initiative originale en la matière serait d'encourager les hommes à prendre des congés parentaux. On pourrait également envisager d'inciter le secteur privé à être plus responsable et transparent pour attirer les femmes en proposant des approches concrètes, comme celles qui sont détaillées dans la publication *Healthy Women, Healthy Economies*, que Mme. Chakraborty invite à découvrir.



Mme. Anjali Sen, *Directrice régionale du Bureau d'Asie du Sud de la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF)*

Mme. Sen préconise que l'avènement de l'égalité entre les sexes passe par une approche intersectorielle efficace afin de **ne laisser personne de côté** et appelle à chercher à **toucher en premier ceux qui sont les plus loin derrière**. Elle a exhorté les participants à considérer les filles et les femmes comme des clés du développement et à leur apporter leur soutien pour qu'elles restent scolarisées et pour qu'elles aient **accès à la santé sexuelle et génésique, tout en généralisant les droits qui y sont attachés**. Elle a invité les participants à renforcer la

législation nationale pour mettre fin à la violence à caractère sexiste, le mariage précoce et forcé, la mutilation génitale féminine et autres pratiques dangereuses. Elle a souligné que les droits en matière de santé sexuelle et génésique étaient primordiaux pour autonomiser les femmes et réaliser une véritable égalité des sexes, puisque ces droits permettent aux femmes et aux filles de **participer à la vie sociale et politique**.

Mme. Sen a également encouragé les parlementaires à étudier toutes les possibilités visant à **promouvoir les femmes à des postes de responsabilité et de leaders**, en créant des dialogues parlementaires sur la question de la condition féminine ou sur les moyens de promouvoir l'autonomisation des femmes. Des engagements financiers pour défendre les droits à la santé sexuelle et génésique seraient également les bienvenus, a-t-elle plaidé, notamment en augmentant l'aide accordée aux organisations locales qui encouragent les femmes à participer dans la vie sociale et politique à tous les niveaux.

Investir dans la santé de la mère et dans la prévention du VIH, qui restent les causes majeures de mortalité chez les femmes dans les pays à faible et moyen revenus, sont des moyens qui favorisent l'autonomisation des femmes: ce sont des domaines qui doivent rester bien en haut des préoccupations, a asséné Mme. Sen. Elle a demandé également aux participants de penser à diriger en priorité les mécanismes de financement adoptés pour atteindre les ODD vers des programmes de droits à la santé sexuelle et génésique pour les femmes et les filles. Il convient, pour ce faire, de travailler avec des acteurs non conventionnels, comme les leaders traditionnels qui ont notamment tendance à promouvoir des pratiques comme "l'échange matrimonial" dans les sociétés conservatrices d'Asie du Sud.

Il convient aussi **de collecter des données ventilées par sexe sur la santé sexuelle et génésique et de se concentrer sur la fourniture d'information et de services dans des zones géographiques éloignées et difficiles d'accès**, rappelle Mme. Sen. S'intéresser aux besoins contraceptifs des jeunes couples, notamment les 15-18 ans, en privilégiant les approches multi-acteurs est un autre enjeu important, même si dans l'ensemble les taux de prévalence contraceptive se sont améliorés. Enfin, elle a exhorté les participants à **chercher des moyens d'impliquer les hommes et les garçons pour favoriser les changements d'attitudes vis-à-vis de l'égalité des sexes**, de même que **le secteur privé**, rappelant la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement en Afrique après 2014, car ces efforts seront essentiels pour réaliser une égalité entre les sexes, durable.

Débat ouvert et synthèse de la présidence de séance

Pendant le débat ouvert, Dr. Fry a soulevé le problème que de nombreux pays adoptaient et signaient des programmes et des plans d'action internationaux, mais ne faisaient pas grand-chose pour les mettre en œuvre dans leur propre pays. La **volonté politique** des dirigeants et des parlementaires est indispensable pour que ces projets deviennent réalité.

Mme. Logie a cité l'exemple du droit de vote des femmes en Nouvelle-Zélande : les femmes se sont battues pendant 21 ans pour l'obtenir. Plus de 120 ans plus tard, même s'il existe un bon cadre juridique pour protéger les

femmes, il faut bien admettre que l'application de la loi n'est pas satisfaisante. **Un tiers des femmes sont exposées à des violences à caractère sexiste ou à des violences conjugales**, prouvant que l'autonomisation des femmes est un "combat sans fin".

Mme. Chakraborty a révélé que l'analyse et l'utilisation des données pour éclairer les choix politiques peuvent être essentielles pour faire progresser la cause de l'égalité des sexes, mais que bien souvent des données fiables sur les violences à caractère sexiste ne sont pas disponibles. C'est un domaine auquel des partenariats public-privé pourraient apporter des solutions et fournir une partie des données manquantes.

Mme. Salvatierra a rappelé que l'égalité des sexes est un enjeu fondamental pour nos sociétés. La Bolivie est parvenue à avoir 52% de femmes élues en politique, non pas parce que le pays était politiquement mûr et avancé, mais parce qu'il a reconnu le mal causé par les discriminations et s'est fixé comme but d'y mettre un terme. Dr. Murzabayeva, quant à elle, a répété que l'égalité des sexes devait aussi impliquer les hommes et que la santé génésique était un sujet qui devait être pris en compte aussi bien par les hommes que par les femmes.

Mme. Mensah-Williams a également noté que la Namibie disposait de lois contre la violence conjugale avec, dans certains cas, la délivrance de mandats de protection, mais que ces dispositions n'étaient pas correctement appliquées, puisque la plupart des femmes tuées par leur ex-partenaire s'étaient vu délivrer des mandats de protection contre eux. Elle a proposé aussi que des changements apparemment mineurs mais pourtant significatifs soient introduits dans les parlements pour que les femmes s'y sentent plus à l'aise, par exemple en changeant le titre de "Président" ("Chairman") en "Présidence" ("Chair"), en garantissant des espaces bébé et allaitement, ou encore en assurant tout simplement que des toilettes dames soient disponibles!

Session 1 - Contributions à la Déclaration & [aux] Recommandations au G7

Les interventions de la Session 1 ont apporté leur contribution à tous les chapitres de la D&R, lesquels sont : l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et des filles, l'importance d'investir dans la jeunesse, le bien-vieillir et le rôle des parlementaires (D&R 1-5). La présentation introductive (*par une parlementaire en Russie*) a posé l'équation selon laquelle des progrès en matière de droits de l'homme signifiaient des progrès pour leur santé (D&R 1; 1.5). Cependant, dans les faits, "l'inégalité des sexes continue d'empêcher les femmes à exercer pleinement leurs droits dans tous les domaines de leur vie quotidienne, et des efforts conjoints entre les secteurs privé et public, ainsi qu'entre l'Etat et les autres parties prenantes doivent être menés pour trouver des solutions," ainsi que cela a été mentionné tant par des élus (Namibie) que par des intervenants non parlementaires (D&R 1, 5.5). Les parlementaires de la table ronde (Nouvelle-Zélande, Canada) ont reconnu que même dans les pays développés, les objectifs de santé étaient inégalement atteints, citant notamment des disparités régionales dans l'accès aux soins, y compris aux services légaux d'avortement (D&R 1.5). Les intervenants ont partagé leur frustration face à la lenteur des avancées en matière d'égalité des sexes (D&R 1). Le manque de volonté politique et d'engagement au plus haut niveau doit faire l'objet d'une réflexion stratégique pour une plus grande mobilisation, par exemple en collectant, analysant et utilisant des données ventilées par sexe pour nourrir et éclairer le débat sur les choix politiques à adopter (D&R 5.3). Il convient également, ont reconnu tous les participants à la table ronde, d'assurer à tous une couverture universelle de santé et un accès généralisé aux droits de santé sexuelle et génésique pour que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes deviennent une réalité. (D&R Préambule 7, 1-1.1). La Session 1 a également invité à diriger les aides financières vers des programmes d'éducation et de sensibilisation aux droits de santé sexuelle et génésique destinés aux jeunes (D&R 1, 2, 5.2). Toutes les formes de discrimination doivent être éliminées, qu'il s'agisse de pratiques dangereuses imposées aux filles (D&R 1.3, 2.2-2.4), ou de discriminations sur le lieu de travail, sachant que les femmes sont souvent celles qui effectuent la plus grande part de travail non rémunéré (D&R 1.4-1.6). Enfin, les parlementaires et les dirigeants du monde ont été invités à s'assurer que la législation et les mesures adoptées soient effectivement mises en place, pour "ne laisser personne de côté", cherchant à toucher les groupes les plus vulnérables et les plus en retard, et ont été encouragés à promouvoir les femmes à des postes à responsabilité dans tous les domaines (D&R Préambule, 1.6, 5; 5.4).

SESSION 2

Investir dans la jeunesse: Enjeux liés à la santé, l'éducation, l'emploi et la population

Problématique: *Comment bénéficier des dividendes démographiques et promouvoir une participation active de la jeunesse comme moteur de croissance et de développement durable?*

Dr. Sahar Qawasmî (Parlementaire en Palestine) fait part des défis auxquels est confrontée la jeunesse au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.



Contexte:

Autonomiser les jeunes² est essentiel pour leur assurer un avenir radieux et un développement durable. Les pays qui connaissent aujourd'hui des transitions démographiques doivent pouvoir tirer parti des dividendes démographiques. Cependant, ceux-ci ne sont pas figés dans une logique immuable : il convient de bien les gérer. Investir dans la jeunesse est indispensable pour tirer les fruits que l'on peut attendre d'un surplus démographique et stimuler la croissance économique. Cela ne signifie pas seulement offrir aux jeunes la possibilité de développer des compétences et des capacités nécessaires à leur avenir, mais aussi les amener à participer activement dans les partenariats mondiaux et à contribuer au développement durable, intégrant ainsi tout l'éventail des perspectives intergénérationnelles.

Les pays susceptibles de bénéficier des opportunités que présente cet atout démographique, à savoir essentiellement les pays à faibles revenus d'Afrique, d'Asie du Sud et de certaines parties d'Amérique latine et des Caraïbes, doivent faire l'objet de toutes les attentions et du soutien du G7. Beaucoup de ces nations abritent de larges populations de jeunes. 1,8 milliard d'individus sur la planète ont entre 10 et 24 ans, ce qui représente un quart de la population mondiale, et la grande majorité de ces jeunes vivent dans les pays à faibles et moyens revenus³. Rien qu'en Asie-Pacifique, on compte près d'un milliard de 10-24 ans, soit plus d'un quart de la population de cette région. On estime à près de 300 millions le nombre de jeunes vivant en Afrique, un chiffre qui, selon les estimations, devrait doubler d'ici 2045. La région Amérique latine et Caraïbes compte plus de 165

² A des fins statistiques, l'ONU définit les "jeunes" comme des personnes âgées entre 15 et 24 ans, ne préjugant aucunement des autres définitions pouvant avoir cours chez ses Etats membres.

³ FNUAP, *Sexual and reproductive health of young people in Asia and the Pacific*, 2015. P. 13.

millions de 10-24 ans.⁴ Investir dans la jeunesse, c'est lui donner les clés de sa propre autonomie, à travers l'éducation, la formation professionnelle, la création d'emploi, l'accès aux services de santé – y compris de santé sexuelle et génésique – pour être capable de planifier sa vie et de se projeter dans l'avenir. C'est un moyen d'assurer une plus grande participation des jeunes dans la vie sociale, économique et politique, favorisant la formation d'un environnement propice à la croissance économique et aux partenariats mondiaux.

Aujourd'hui, chaque pays doit saisir cette opportunité d'investir de façon stratégique pour que les jeunes puissent développer pleinement leur potentiel et contribuer activement au développement durable de leurs communautés et de leurs pays. Des politiques et des investissements bien ciblés feront des jeunes de véritables acteurs de la croissance, permettant à un pays de bénéficier positivement du dividende démographique.

Objectif:

Cette session a pour but d'examiner les enjeux qui touchent les jeunes et d'identifier les politiques ou les options qui permettraient de tirer le meilleur parti des dividendes démographiques. Elle mettra également en lumière le rôle et les responsabilités des parlementaires pour protéger les droits, les besoins et les aspirations des jeunes en prenant des mesures adaptées et en créant des investissements ciblés. La session offrira également à des représentants de la jeunesse l'opportunité de partager leurs points de vue et leurs visions directement avec les parlementaires, de façon à ce que leurs préoccupations et les problématiques qui sont les leurs puissent être entendues par la classe politique.

Conclusions de la GCPPD:

MC : *M. Hideki Makihara, Parlementaire au Japon, JPPF*

Co-présidence: *Mme. Dina Mahalazmi Upadhyay, Parlementaire au Népal, Co-présidente du comité permanent sur l'investissement dans la jeunesse de l'AFPPD*
M. Paul Chibingu, Parlementaire au Malawi



⁴ FUNAP SWOP -2014 https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/EN-SWOP14-Report_FINAL-web.pdf

Présentation introductive

Prof. Leonardo Garnier, *professeur associé, Université du Costa Rica, ancien Ministre de l'Éducation publique du Costa Rica dans le cabinet de la Présidente Laura Chinchilla Miranda*

Prof. Garnier a noté que si la classe moyenne augmente partout dans le monde, une grande partie de la population mondiale souffrirait de la pauvreté, ce qui d'ailleurs est le lot aujourd'hui des deux tiers de la population dans les pays en voie de développement. L'éducation reste le moyen le plus efficace de trouver des emplois plus qualifiés et de gagner de meilleurs salaires. Les moins éduqués sont ceux qui risquent le plus d'être pauvres.



On compte sur la planète **1,8 milliard de jeunes**, rappelle Prof. Garnier, ce qui place le monde dans une situation de **dividende démographique** dont il convient à en tirer les avantages dès maintenant. Les inégalités constatées dans les pays les plus pauvres sont connues : les femmes reçoivent moins d'éducation que les hommes, les pauvres moins que les riches, et les zones rurales moins que les zones urbaines. L'éducation des enfants dépend aussi beaucoup du niveau d'éducation des parents. Si l'on veut que **l'éducation soit pour tous, alors l'accès à l'éducation doit être amélioré**, et augmenter l'enseignement privé n'est pas la solution, affirme Prof. Garnier.

En fait, l'éducation doit chercher avant tout à améliorer les opportunités pour chaque individu de trouver un meilleur emploi. **Une meilleure éducation signifie la possibilité d'atteindre une meilleure qualité de vie, de s'épanouir plus et d'apprendre à vivre ensemble.** Au-delà des compétences académiques fondamentales, qui consistent avant tout à savoir lire et écrire, les enfants doivent aussi apprendre à écouter. Ils ont besoin de maîtriser la logique et le calcul, mais aussi être capables d'appliquer leurs compétences pour la recherche scientifique, dans l'actualité et dans les enjeux de nos sociétés contemporaines. Les enfants doivent développer leur curiosité et apprendre à résoudre les problèmes en coopérant avec les autres, avec créativité. Pour Prof. Garnier, l'éducation artistique et culturelle devrait être obligatoire dans tous les programmes scolaires. L'éducation inclut aussi de faire comprendre aux enfants comment utiliser les rapports de force à bon escient. Des cours d'éducation affective et sexuelle sont nécessaires dans les lycées pour aider les jeunes à gérer correctement leurs émotions. L'éducation sexuelle, c'est avant tout une histoire de liberté et de responsabilité.

La **qualité de l'éducation** doit être une priorité, ce qui implique d'**allouer des financements adaptés pour former et recruter de bons enseignants.** En effet, si les enseignants ne sont pas respectés et sont mal rémunérés, personne ne souhaitera devenir enseignant. Certes, l'éducation coûte cher, et une éducation de qualité coûte encore plus cher, mais, conclut Prof. Garnier, **le coût de ne pas investir dans l'éducation est bien plus élevé encore!**

Table ronde



Mme. Mizuho Onuma, *Parlementaire au Japon*

Tous les Japonais de plus de 18 ans sont appelés aux urnes cet été pour élire les représentants à la Chambre haute. Mme. Onuma est la plus jeune parlementaire du Japon et à ce titre, elle exhorte les parlementaires à se faire les représentants de tous les citoyens, y compris les jeunes. **Il est important que les jeunes participent activement à la vie politique**, mais ils sont encore peu nombreux à le faire, si bien que les responsables politiques ont tendance à écouter plus les adultes et les personnes âgées parce qu'ils iront voter plus massivement.

Mme. Onuma a rappelé que le Japon enregistrait une baisse de sa population. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la moyenne d'âge au Japon était de 27,3 ans, et la population jeune ne cessait d'augmenter. Le Japon a pu alors profiter de cette prime démographique. Aujourd'hui, le pays compte au moins 80.000 centenaires et la moyenne d'âge est désormais de 47 ans, un chiffre qui va aller en augmentant dans les années à venir. Les plus de 65 ans représentent déjà environ le quart de la population japonaise. Il est de la responsabilité des politiques, affirme Mme. Onuma, d'assurer équité et égalité pour les jeunes, de garantir un espace et un environnement qui leur offre de très nombreuses opportunités.

Au Japon, la scolarisation est obligatoire à partir de 6 ans. Et dans les faits, plus de 90% des élèves terminent leurs études secondaires. Mais l'éducation des 3-6 ans est aussi importante et il faudrait que les services de prise en charge des préscolaires, comme les écoles maternelles, soient gratuits. Quant aux enfants qui quittent le système scolaire avant la fin des études secondaires pour entrer dans la vie active, ils devraient également avoir la possibilité de revenir à l'école s'ils le souhaitent, plus tard dans leur vie. L'égalité des chances et l'équité dans le supérieur sont également des principes auxquels il ne faut pas déroger. Mme. Onuma préconise de mettre en place des aides supplémentaires pour permettre le remboursement des prêts étudiants afin de réduire le fardeau des frais universitaires.

Mme. Cynthia A. Villar, *Parlementaire aux Philippines*

Mme. Villar a commencé son intervention en faisant remarquer que les Philippines avaient enregistré ces dernières années des avancées notables dans l'adoption de textes de loi visant à protéger les femmes et leur famille. Cependant, il fallait admettre que la réalité au quotidien de cette protection des femmes et des jeunes n'était pas toujours au rendez-vous. Parmi les 24 sénateurs, seules 6 sont des femmes. Les 15-29 ans représentent 27 millions de Philippins, sur une population totale de 100 millions, et le défi principal derrière ces chiffres vertigineux reste la pauvreté, et notamment la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Il ne faut pas minimiser non plus **les effets à long terme de la pauvreté sur la population**, que sont entre autres **la malnutrition, une éducation insuffisante, et une santé précaire**.



Le passage du système éducatif à l'emploi reste la plus grosse difficulté à laquelle les jeunes Philippins sont confrontés, a constaté Mme. Villar. La Constitution des Philippines garantit à tous les citoyens l'accès à une éducation de qualité, et l'éducation est désormais obligatoire jusqu'à la fin du secondaire (12 années de scolarisation). Différentes options envisageables pour élargir les chances d'éducation et faciliter le passage vers le marché du travail ont été citées, par exemple en créant plus de filières d'apprentissage à distance ou

d'enseignement technique, ou en développant des politiques encourageant les jeunes à poursuivre leur formation dans le supérieur. La **Loi sur l'entrepreneuriat des jeunes** est un des exemples législatifs qui entend encourager la création d'entreprises par les jeunes et leur offrir de nouvelles opportunités pour faciliter la transition entre éducation et emploi. Le Ministère du Travail et de l'Emploi s'attaque aux problèmes du chômage des jeunes avec des programmes de stages jeunesse dans les institutions publiques, des mesures préférentielles pour l'emploi de jeunes, des aides à l'entrepreneuriat des jeunes, afin de réduire la durée entre la sortie du système scolaire et le premier emploi.

Mme. Villar a également rappelé les atouts que la **Loi sur la santé génésique** a apportés aux jeunes, puisqu'elle garantit **une formation et une éducation appropriées sur les droits en matière de santé sexuelle et génésique**. Elle constate que les dépenses de santé sont *de facto* les plus basses dans les pays où les jeunes constituent une proportion élevée de la population. 14% des filles sont déjà mères ou enceintes aux Philippines, qui déplorent un des taux les plus élevés de grossesse chez les adolescentes. C'est d'ailleurs ce qui a incité le législateur à faire construire de nouveaux centres sanitaires dans les régions reculées des Philippines en les finançant à travers l'impôt "sur le vice" ("sin tax", qui porte sur la consommation d'alcool, de cigarettes, etc.),

Les Philippines sont avant tout une société agricole. Il serait donc bienvenu que la jeunesse s'implique dans le secteur agricole de façon professionnelle. Elle doit être aussi encouragée à s'intéresser à tous les aspects de la vie civique et participer dans la vie politique et sociale de sa communauté. Quant aux parlementaires, Mme. Villar leur rappelle leur obligation d'élaborer des lois en faveur des jeunes et de faire preuve **de volonté politique pour que ces textes de loi soient effectivement appliqués**.



M. Andrew Toboso Anyanga, Parlementaire au Kenya

Président du Réseau parlementaire kenyan pour la population et le développement

M. Anyanga a commencé par faire le constat que **tirer parti du dividende démographique revenait en fait à faire de la jeunesse le moteur de la croissance**. En tant que Président du Réseau parlementaire kenyan pour la population et le développement, il a invité les participants à considérer que l'aide apportée à la jeunesse est un actif pour leurs sociétés, et non pas un passif. Tout comme les entreprises ne versent pas de dividendes quand elles sont déficitaires, il en va de même pour la jeunesse : si on veut qu'elle devienne un atout pour le pays avec des retombées bénéfiques pour tous, il faut qu'elle soit en mesure de contribuer pleinement à la société dans laquelle elle vit. Le Kenya compte aujourd'hui 15 millions de moins de 35 ans (sur une population totale de 40 millions). Cette jeunesse est dynamique, audacieuse et innovante : ce sont ces atouts qu'il faut exploiter pour cueillir les fruits du dividende démographique.

Or, une jeunesse désabusée a tendance à canaliser son énergie vers des activités néfastes comme la drogue ou la criminalité, a mis en garde M. Anyanga. Il faut changer de paradigme, et ne pas voir **les jeunes** en leaders de demain, comme on a tendance à le penser, mais d'abord en **leaders du présent**. On doit les responsabiliser pour qu'ils prennent en main leur destin et soient en mesure de prendre les décisions capitales pour leur vie. Si les jeunes ne participent pas aux activités productives de la société, ils finissent par consommer plus qu'ils ne produisent, et n'apportent rien de significatif à l'économie, avec pour conséquence des taux de dépendance de plus en plus élevés et des parents âgés obligés de continuer à prendre en charge toute leur famille.

Afin de **tirer profit du dividende démographique** dans des pays comme le Kenya, il convient d'**investir de façon appropriée dans l'éducation pour le bien de la jeunesse** et de leurs pays. La jeunesse doit apprendre à être autonome et capable de subvenir à ses besoins. D'autres efforts d'investissements sont nécessaires, remarque M. Anyanga, notamment pour améliorer l'accès à **une éducation technique de qualité**, pour permettre aux

jeunes d'être entreprenants et de mettre leur talent à profit. L'importance d'**investir dans la santé des jeunes** a aussi été soulignée, en invitant les participants à chercher à **développer des centres pour la jeunesse qui enseignent les règles d'hygiène de base, l'importance de l'assainissement et les droits de santé sexuelle et génésique.**

Enfin, M. Anyanga a rappelé que la nouvelle Constitution du Kenya, promulguée en 2010, garantissait certains droits aux jeunes. Pour qu'ils deviennent réalité, le législateur a réservé 30% des contrats avec le gouvernement à des entreprises dirigées par des jeunes, et a mis en place un fonds d'aide à la création d'entreprise et des incubateurs de nouvelles industries pour compléter les programmes existants. De même, 30% des nouveaux emplois publics sont désormais réservés aux jeunes et aux femmes.



Dr. Sahar Qawasmi, *Parlementaire en Palestine, Vice-Présidente du Forum des parlementaires arabes pour la population et le développement.*

Dr. Qawasmi a commencé par déclarer que la jeunesse dans le monde arabe pouvait être un plus pour le développement de la région. Cependant, toute force positive de changement n'est pas dénuée de certains risques. L'un des principaux défis quand on souhaite investir dans la jeunesse arabe est de bien comprendre la différence de degré de transition démographique selon les pays de la région.

Selon le Dr. Qawasmi, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord connaissent aujourd'hui une explosion démographique entraînant un apport massif de jeunes sur le marché du travail. 65% de la population de la région a moins de 30 ans, avec un taux de **chômage des jeunes** de l'ordre de 25%. Cette **explosion démographique de la jeunesse** est comparable à ce qu'a connu par le passé l'Asie orientale, qui a pourtant su tirer profit avec succès de ce capital humain.

Dr. Qawasmi a souligné que les taux de natalité sont plus faibles dans les pays où les droits de la femme sont relativement protégés. En Somalie, le taux de natalité est resté inchangé pendant toutes les années de conflit, en grande partie à cause du faible niveau des droits de la femme et des filles dans le pays. Au Koweït et en Palestine, le taux de natalité est reparti à la hausse une fois les conflits terminés. La Palestine connaît en plus un grave problème de sécurité alimentaire qui touche au moins 2/3 de sa population, rendant la situation encore vulnérable. En Somalie, où 80% de la population est jeune, il n'y a pas la moindre politique nationale en faveur de la jeunesse. Ce pays enregistre aussi **un des plus forts taux de mortalité maternelle au monde et des taux extrêmement élevés de mariage précoce.**

Pour profiter d'une jeunesse pléthorique et du dividende démographique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, Dr. Qawasmi a identifié plusieurs actions à mettre impérativement en place : **surmonter le déficit technologique, promouvoir l'éducation et la formation des jeunes**, soutenir la réforme de la langue arabe et encourager l'utilisation de langues étrangères pour faciliter les interactions avec le reste du monde. A ce propos, il convient aussi de coordonner les efforts entre pays arabes, favoriser la transition vers des états laïcs et introduire des réformes constitutionnelles qui garantissent le respect des droits de l'homme et encouragent un changement démocratique.



M. Miguel Pizarro Rodriguez, *Parlementaire au Venezuela*

M. Pizarro Rodriguez a commencé par expliquer que le Venezuela était fortement touché par la crise mondiale et qu'il devait engager d'importantes réformes, notamment pour la jeunesse. En effet, même si le pays dispose d'une manne pétrolière, celle-ci n'a pas été correctement exploitée pour créer de la richesse, car

la démocratie n'est pas une réalité au Venezuela, où la violence politique est omniprésente, allant jusqu'à mort d'homme, ce qui affecte de façon démesurée les jeunes qui souhaitent entrer en politique.

Cette situation politique a engendré de graves lacunes dans le système éducatif du pays, puisque seuls 27% des élèves terminent l'école primaire, entraînant un cercle vicieux, où **les jeunes ne sont pas formés ni éduqués pour devenir les nouveaux leaders de demain** dont le Venezuela aurait besoin. D'ailleurs pratiquement aucun portefeuille ministériel n'a été attribué à des jeunes dans le dernier gouvernement.

M. Pizarro Rodriguez a pourtant souligné que, dans le secteur de la santé, de l'éducation et de l'emploi, **les parlementaires ont un rôle actif essentiel à jouer**, et encore plus dans des pays comme le Venezuela. Par le passé, les parlementaires se contentaient à signer les textes de loi sans y prêter grande attention et sans y allouer les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre. Le climat politique commence pourtant à évoluer et semble mûr pour des changements, remarque M. Pizarro Rodriguez, qui appelle les jeunes parlementaires à prendre leur mission à cœur avec responsabilité, à s'impliquer pour bien représenter les besoins de leurs concitoyens et à travailler ensemble pour trouver des objectifs communs au-delà des différences idéologiques.

Représentants de la jeunesse



Mme. Yoshimi Horiuchi, *Directrice et Fondatrice de The Always Reading Caravan (ARC)*

Mme. Horiuchi, qui est diplômée de langue japonaise, a perdu la vue juste après sa naissance. Après un stage en Thaïlande, où elle a appris le thaï, elle a lancé un projet d'alphabétisation dans ce pays. Elle avait remarqué que même si le taux d'alphabétisation y était relativement élevé, les jeunes Thaïlandais ne s'intéressaient guère à la lecture, et que l'accès à l'alphabétisation et à la lecture pour les jeunes issus de groupes vulnérables, comme les handicapés et les jeunes

des ethnies de montagnes, restait très limité.

Mme. Horiuchi a expliqué que la lecture et l'alphabétisation sont d'autant plus importantes pour les groupes vulnérables, conviction qui lui vient de sa propre expérience d'avoir eu la chance de bénéficier de beaucoup d'aide pour apprendre à lire en braille. Elle a constaté que **les plus vulnérables au sein des groupes vulnérables étaient encore plus désavantagés**, et a donné des exemples : les filles issues des communautés pauvres ont moins accès à l'éducation que les garçons de ces mêmes communautés. Les filles handicapées, celles qui travaillent dans l'industrie du sexe, ou celles appartenant à des groupes autochtones sont clairement désavantagées par rapport à leurs homologues masculins. **Ne laisser personne de côté signifie, non pas simplement protéger les plus vulnérables, mais valoriser ces personnes en leur donnant les moyens de mener une vie épanouie.**



Mme. Hilka Ngwedha Amadhila, *Présidente du Youth Action Movement (YAM) en Namibie*

Mme. Amadhila préside le Youth Action Movement (YAM - Mouvement d'action des jeunes) en Namibie et collabore avec l'IPPF pour développer chez les femmes et les jeunes plus d'estime de soi et d'assurance pour parler de sujets liés aux droits de santé sexuelle et génésique.

En Namibie, les filles sont confrontées à de forts taux de chômage, de l'ordre de

28.9% chez les 15-29 ans. **Le chômage des jeunes** dans son ensemble atteint 58%. Or, quand les jeunes sont sans emploi, ils ont tendance à avoir des **comportements à risque**, constate Mme. Amadhila. Investir dans la jeunesse permet de les **éduquer sur leurs droits de santé sexuelle et génésique et de les amener à concentrer leur attention sur des activités positives**. Ils ont par ailleurs besoin d'aide pour faciliter **le passage du système éducatif au marché du travail**. Si l'éducation primaire en Namibie est gratuite, sa qualité n'est pas élevée. Il faut aussi que la scolarisation soit obligatoire, et que la transition vers l'emploi soit prise en compte dans le système éducatif. **Le législateur peut adopter des programmes qui offrent aux élèves et aux étudiants des stages ou des expériences professionnelles, et faire en sorte que les programmes scolaires incluent des formations ou le développement de compétences techniques**.

Mme. Amadhila a également recommandé d'**investir dans plus d'accès pour les jeunes à l'information sur la santé sexuelle et génésique, en établissant par exemple des centres de soins dédiés aux jeunes**. En Namibie, nombreux sont les jeunes qui préfèrent aller dans ces centres parce qu'ils ne se sentent pas à l'aise avec les hôpitaux publics classiques. Il revient aux gouvernements d'**investir dans ces centres de santé destinés aux jeunes**, et de former le personnel de santé en conséquence, afin de prendre en charge les jeunes de façon adéquate, y compris dans les hôpitaux publics classiques. Le Youth Movement Action (YAM) de Mme. Amadhila s'efforce aussi de toucher les jeunes déscolarisés pour les sensibiliser aux droits de santé sexuelle et génésique. Dans ce programme, on les invite à utiliser les préservatifs et à se faire dépister pour le VIH. Le YAM milite également pour un dépistage du VIH dans les universités.



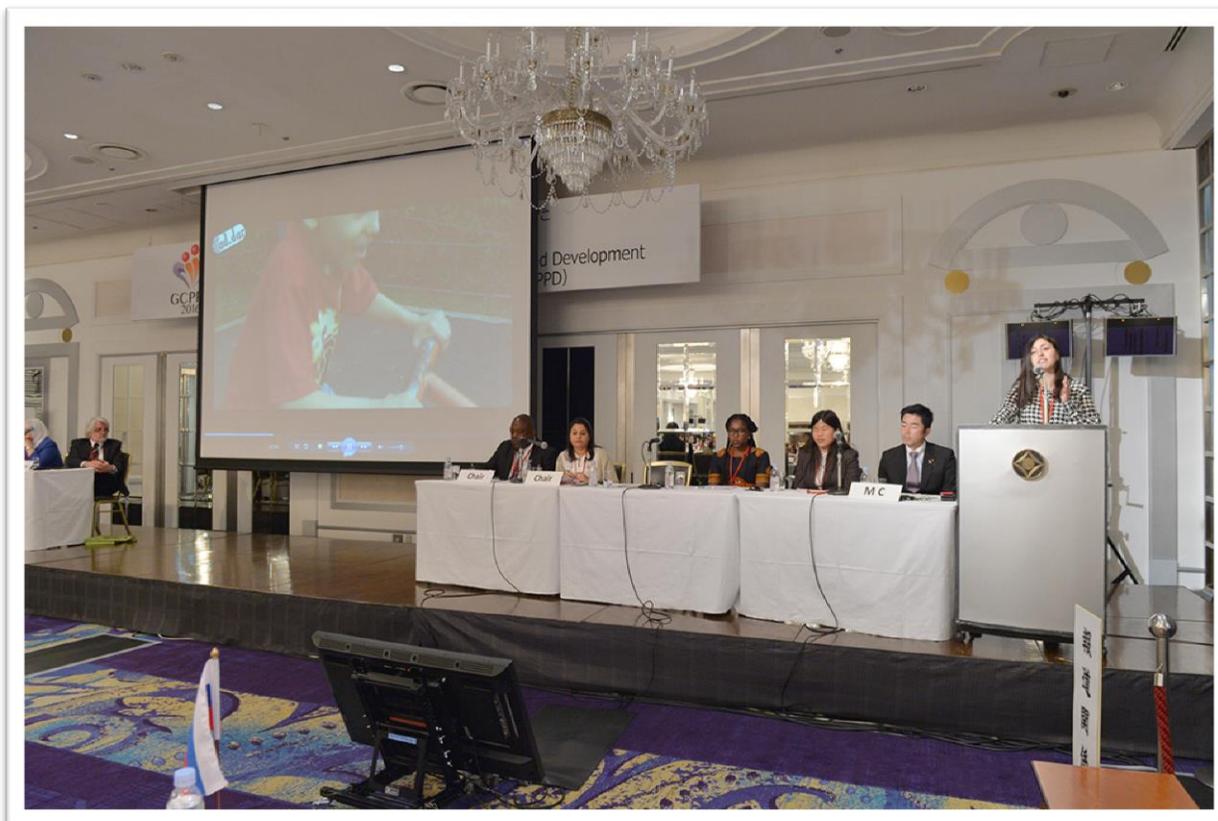
Mme. Hasret Saygi, *militante défendant la cause des réfugiés à DurDe en Turquie*

Mme. Saygi mène un combat contre le racisme en Turquie en défendant les **communautés de réfugiés** syriens et palestiniens qui sont de plus en plus nombreuses en Turquie. Elle œuvre pour que le statut des réfugiés syriens soit reconnu légalement et pour limiter les agressions racistes contre les réfugiés, qui sont pour la plupart arrivés en Turquie au péril de leur vie. Aujourd'hui, on compte 2,7 millions de réfugiés syriens vivant comme "invités" en Turquie. Ce statut temporaire qui leur est octroyé depuis le début du conflit en 2011 leur permet d'avoir

accès aux services d'éducation et de santé, mais pas de travailler. En janvier 2016, quelques réfugiés syriens ont obtenu la délivrance de permis de travail en Turquie, mais dans des conditions extrêmement limitées. Cette situation a eu comme conséquence que même les Syriens les plus éduqués sont obligés de travailler illégalement en Turquie ou ne travaillent pas du tout.

Depuis 2014, les Syriens ont **légalement accès à l'éducation publique** dispensée par les écoles turques, mais à cause des barrières linguistiques et économiques, l'accès réel n'est pas adapté à leurs besoins. Le travail de Mme. Saygi consiste justement à aider les enfants réfugiés syriens à s'intégrer dans les écoles turques en leur assurant des cours supplémentaires de langue et un soutien pour les devoirs et les autres besoins en alphabétisation.

Mme. Hasret Saygi (représentante de la jeunesse de Turquie) exhorte les parlementaires du monde entier à prendre des actions collectives immédiates pour garantir l'égalité des chances aux réfugiés syriens, notamment pour que les enfants puissent recevoir une éducation appropriée.



Session 2 - Contributions à la Déclaration & [aux] Recommandations au G7

La Session 2 a donné le ton et a défini la structure du chapitre "Investir dans la jeunesse" de la *Déclaration & [des] Recommandations au G7*. Dans sa présentation, Prof. Leonardo Garnier a démontré qu'il était impératif d'investir dans les 1,8 milliard de jeunes à travers le monde pour tirer parti du dividende démographique, car le coût de ne pas investir dans leur éducation, leur formation, leur santé et leur autonomisation serait bien plus élevé que ce que la planète pouvait se permettre (D&R 2; 2.4-2.5). Les intervenants (parlementaires du Japon et du Kenya) ont souligné l'importance d'impliquer activement la jeunesse en tant que leaders du présent et de l'avenir, et de promouvoir leur participation sociale et politique (D&R 2.5). D'autres parlementaires (des Philippines, du Venezuela, du Kenya et de Palestine) et les représentants de la jeunesse (Namibie, Japon et Turquie) ont tous rappelé les défis auxquels sont confrontés les jeunes aujourd'hui, citant notamment le cas des migrants forcés face à l'accès à l'éducation publique, ou le passage ardu du système scolaire au marché de l'emploi, démontrant que les retombées du dividende démographique se devaient d'être bien gérées et bien planifiées pour être viables (D&R 2.1, 2.4). Ils ont réaffirmé le rôle essentiel des parlementaires en la matière (Préambule 11; D&R 5). Dans le domaine des droits de santé sexuelle et génésique, investir dans la jeunesse signifie la mise en place de programmes généralisés d'éducation sexuelle adaptés à l'âge des jeunes ciblés et un accès à l'information et aux services, tels que décrits dans les recommandations sur ce sujet (D&R 2.2). Les représentants des jeunes ont interpellé les participants avec la définition suivante : "ne laisser personne de côté signifie, non pas simplement protéger les plus vulnérables, mais valoriser ces personnes en leur donnant les moyens de mener une vie épanouie." (D&R Préambule 11, 2).

SESSION 3

Bien vieillir en restant actif

Problématique : Comment assurer aux personnes âgées une vie saine, productive et digne? Comment créer ainsi un second dividende démographique en faveur du développement socio-économique?



Professor Minah Kang de la République de Corée a partagé le résultat de ses recherches et a précisé la définition du "bien vieillir en restant actif", appelé aussi "vieillessement actif".

Contexte:

Le vieillissement de la population est une des tendances les plus significatives du XXI^e siècle, un processus inévitable après avoir connu une phase d'explosion démographique. Aujourd'hui, les plus de 60 ans représentent 12.3% de la population mondiale, et d'ici, 2050, ce chiffre devrait atteindre près de 22%.⁵ On estime qu'en 2030, les personnes âgées seront plus nombreuses que les enfants de 0 à 9 ans, et en 2050, les plus de 60 ans dépasseront le nombre de jeunes (10-24 ans).⁶ Partout dans le monde, la proportion des personnes de plus de 60 ans augmente plus rapidement que n'importe quelle autre tranche d'âge. Même si le vieillissement de la population est un phénomène planétaire, il progresse plus rapidement dans les pays en développement, y compris ceux qui disposent d'une importante population jeune. En fait, Les 2/3 des plus de 60 ans vivent dans un pays en développement, et ce rapport sera de 4/5 d'ici 2050.⁷ Le vieillissement de la population s'explique par la baisse des taux de fertilité, la baisse de la mortalité infantile, et l'allongement de la durée de vie jusqu'à des âges avancés. Cette évolution démographique a des implications sociales, économiques et politiques qu'on ne peut ignorer. Une chute de la population en âge de travailler a des conséquences sur la croissance économique à venir. Un taux de dépendance des séniors en augmentation se traduit par moins de professionnels pour prendre en

⁵ <http://www.unfpa.org/ageing>. Certains pays continuent d'utiliser la définition "plus de 60 ans" au lieu de "plus de 65 ans".

⁶ United Nations (2015). World Population Ageing 2015 Highlights [Faits marquants du vieillissement de la population mondiale en 2015], Département des Affaires économiques et sociales des Nations-Unies. ST/ESA/SER.A/368.

⁷ <http://www.helpage.org/resources/ageing-in-the-21st-century-a-celebration-and-a-challenge/>

charge un nombre croissant de personnes âgées, menaçant de mettre à mal les systèmes de sécurité sociale, les infrastructures médicales et sociales et les services de santé.

Malgré des avancées notables dans de nombreux pays pour concevoir et mettre en œuvre des mesures et des programmes ciblant les personnes âgées, il reste encore beaucoup à faire pour que l'enjeu du vieillissement soit intégré systématiquement dans les différents domaines pertinents du champ politique. Les discriminations liées à l'âge, l'accès limité à des soins de santé abordable, la pauvreté, l'insécurité des revenus persistent. Pour assurer l'intégration pleine et entière des séniors dans nos sociétés, nous nous devons de mieux comprendre leur contribution réelle et d'encourager leur participation dans les prises de décision, afin d'inclure leurs besoins dans les politiques pertinentes. Il est indispensable également d'assurer l'accès aux soins de santé de base et de garantir des systèmes de pension, en créant un environnement favorable et solidaire, avec une législation qui protège contre la maltraitance des personnes âgées et qui prend en compte la disparité entre les sexes dans les politiques touchant les séniors.

Objectif:

Cette session donnera un tableau général du vieillissement de la population à travers le monde, en mettant l'accent sur les tendances pertinentes à retenir au moment de décider de politiques publiques, et leurs répercussions socio-économiques. On y débattera des options envisageables pour faire face à l'évolution des tendances démographiques, notamment en encourageant le bien-vieillir en restant actif, de façon à ce que les séniors apprécient leur vie pleinement et continuent de contribuer aux activités économiques, de façon aussi à limiter la pauvreté et à garantir la stabilité sociale. Au terme de cette session, les parlementaires devraient avoir une meilleure compréhension des défis et des opportunités que présente le vieillissement de la population, ainsi que des différents enjeux à prendre en compte pour que leur société soit mieux préparée, en s'efforçant de protéger les droits et le bien-être des séniors et d'optimiser leur contribution dans le développement socio-économique.

Conclusions de la GCPPD :

MC: M. Shinsuke Okuno, *Parlementaire au Japon, JFPF*

Co-présidence:

Dr. Jetn Sirathranont, *Parlementaire en Thaïlande, Secrétaire-General de l'AFPPD*

Dr. Pascal Cherki, *Parlementaire en France*



Présentation introductive (1)



Prof. Minah Kang, *Professeur, Département d'administration publique, Faculté de sciences sociales / Responsable du Centre de développement professionnel, à l'Université féminine Ewha (Corée)*

Prof. Kang propose le bien-vieillir en restant actif (ou "vieillessement actif") comme solution au vieillissement généralisé de la population. Bien que ce concept ait été initialement avancé par l'OMS, il n'a pas été clairement défini et peut vouloir signifier des choses différentes, note Prof. Kang : certains y voient une approche axée sur l'activité à un âge avancé, d'autres parlent de vieillissement productif, d'autres encore le rattachent au concept sociologique de déprise. La notion de vieillissement productif a déjà fait l'objet de critiques, car il sous-entend une répartition des populations entre celles qui seraient productives et celles qui ne le seraient pas. Prof. Kang considère que la notion de "bien-vieillir" ou de "vieillessement actif" est plus large, car elle implique une amélioration de la qualité de vie pour les séniors, en matière de **santé, de participation sociale et de sécurité**.

Prof. Kang a donc identifié sept principes de base au vieillissement actif : une activité épanouissante, une démarche préventive en matière de santé, une intégration sociale, une approche intergénérationnelle, la reconnaissance des droits et des devoirs des personnes âgées, une participation et une autonomisation des séniors, et le respect de leur diversité nationale et culturelle. L'indice de vieillissement actif (développé par Prof. Ashgar Zaidi) mesure différents paramètres comme **l'emploi, la participation sociale, l'autonomie de résidence, ou la capacité** à rester actif avec l'âge. La Suède décroche la première place sur cette échelle, suivi par les autres pays scandinaves. Cependant, on constate **des disparités entre les sexes en termes d'emploi au sein des populations âgées**, tandis que les Pays les Moins Avancés sont aussi confrontés à un vieillissement rapide de leur population et voient les structures familiales évoluer.

Dans une étude sur les populations d'Asie orientale présentée par Prof. Kang, on constate que l'indice de bonheur est dans l'ensemble assez élevé partout, mais que des inquiétudes concernant les frais médicaux sont assez fortes, notamment en Chine. Beaucoup de Chinois admettent qu'ils n'ont pas satisfait leurs besoins médicaux à cause des **coûts trop élevés que ces services représentent**. Les Chinois interrogés étaient aussi préoccupés par leur environnement physique tandis qu'ils étaient plus confiants dans leur environnement social. Prof. Kang a aussi découvert que le fait d'avoir un emploi n'était pas nécessairement lié avec le bonheur ressenti. Ce qui impactait cet indice de façon plus significative était le niveau de revenu, l'environnement immédiat (voisinage) et l'évaluation subjective qu'on faisait de son état de santé.

Prof. Kang constate que les résultats de cette étude rejoignent ceux d'autres recherches menées par HelpAge, qui s'intéressent plus à la productivité des populations âgées. Parmi les populations pauvres, l'emploi peut être préjudiciable pour certaines personnes âgées. Les analyses montrent que ce qui importe pour l'épanouissement des séniors est **leur participation et engagement social, ainsi l'amélioration de leur santé et de leur bien-être**.

Présentation introductive (2)



Dr. Takao Suzuki, *Professeur à l'Université J. F. Oberlin (Japon), Conseiller spécial du Président du Centre Nationale de gériatrie et de gérontologie (NCGG)*

Dr. Suzuki a présenté des travaux de recherche qui portent sur l'**efficacité des soins de longue durée sur les personnes âgées**. Dans une société "super-vieillissante", on enregistre un nombre croissant de "séniors âgés" (plus de 75 ans), et donc une courbe ascendante brutale de personnes nécessitant des soins intenses et de patients atteints de démence sénile. Cette évolution signifie également une hausse du nombre des décès chaque année. Selon Dr. Suzuki, les "jeunes séniors" (moins de 75 ans) en revanche

peuvent être en excellente santé, très actifs, maintenant de bons liens sociaux avec leur environnement et leurs réseaux. Beaucoup souhaitent travailler aussi longtemps que possible. Par opposition, les "séniors âgés" ont tendance à être fragiles, à perdre leur masse musculaire, à développer des syndromes gériatriques et de démence, et nécessitent **des soins et une prise en charge de longue durée**.

Le Japon affiche une **excellente espérance de vie, mais "l'espérance de vie en bonne santé" est plus courte de 10 à 12 ans**. Et c'est pendant cette période qu'apparaissent chez beaucoup de séniors des syndromes dits gériatriques, comme les chutes répétées, l'incontinence urinaire, la dénutrition, la démence ou la dépression, des anomalies bucco-dentaires, et une perte de la masse musculaire. Pourtant, beaucoup de ces états sont **évitables avec une intervention appropriée**.

Par exemple, Dr. Suzuki a détaillé des approches pour **prévenir la dénutrition chez les personnes âgées**. La dénutrition consiste en une prise calorique insuffisante qui va de pair avec une perte de la masse musculaire. Un programme pour lutter contre ce phénomène proposait de cours de cuisine et de séances d'exercice physique à plusieurs groupes de séniors. On a pu constater une nette amélioration des capacités physiques de ceux qui avaient suivi les deux classes, ainsi que de ceux qui avaient uniquement suivi les séances d'exercice physique. Par contre, seul le groupe qui a suivi les deux types de séances a clairement progressé en termes de qualité de vie, à la fois physique et mentale.

Dr. Suzuki a donné un autre exemple pour lutter contre la perte de masse musculaire. On a proposé à des groupes de séniors, soit des séances d'exercice physique, soit des compléments alimentaires à base d'acides aminés, soit les deux. Les progrès les plus significatifs pour renforcer la masse musculaire et la force de l'individu ont été constatés dans le groupe qui a bénéficié des deux thérapies. Dr. Suzuki a terminé son intervention en indiquant que les troubles cognitifs légers étaient en fait réversibles, et les études ont montré que la stimulation cérébrale et l'apprentissage de tâches sont efficaces pour prévenir le déclin des fonctions cognitives et l'atrophie du cerveau chez les personnes âgées.

Table ronde



Mme. Ermalena Muslim Hasbullah, *Parlementaire en Indonésie, Présidente du Forum indonésien de parlementaires pour la population et le développement.*

Mme. Hasbullah, Présidente du Forum indonésien de parlementaires pour la population et le développement (IFPPD), s'est réjouie de ce que l'espérance de vie dépassait désormais les 70 ans en Indonésie, et a remarqué que **nombre de personnes âgées cherchaient à travailler**, aussi bien dans l'agriculture que dans des PME.

Le vieillissement est devenu en Indonésie un enjeu majeur puisque l'Indonésie abrite 16 millions de personnes âgées. Pour faire passer une loi en Indonésie, il est nécessaire d'obtenir la majorité plus un du nombre de voix au Parlement, qui en compte 560. Avec l'IFPPD, Mme. Hasbullah a donc cherché à développer un **programme de sensibilisation à ces enjeux démographiques essentiels, qui puisse toucher chacun des parlementaires, afin d'obtenir le soutien nécessaire pour adopter une nouvelle législation.**

L'IFPPD a également été actif pour **renforcer les capacités des parlementaires sur les enjeux démographiques**, et pour créer des réseaux avec les universités, les experts et les ONG, favorisant la pratique **des choix politiques éclairés, basés sur des preuves scientifiques au Parlement.** Certaines de ces campagnes ont permis d'allouer d'importants budgets destinés à la qualité des services aux personnes âgées, étant donné que les parlementaires furent en mesure de mieux appréhender l'étendue du vieillissement en Indonésie.

M. Paul Chibingu, *Parlementaire au Malawi*

M. Chibingu, qui assume également la présidence du comité sur la santé et la population au Parlement du Malawi, a commencé par expliquer que dans son pays, une personne était comptabilisée comme "âgée" à partir de 60 ans. Dans la culture africaine, rappelle M. Chibingu, les personnes âgées bénéficient de certains **droits et libertés**, qui sont d'ailleurs garantis par la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Culturellement parlant, le devoir de respect vis-à-vis de ses parents signifie que les personnes âgées sont généralement prises en charge par leurs familles, si bien que pour le moment, le besoin pour des soins institutionnels de longue durée ne se fait pas ressentir au Malawi.



La population du Malawi est relativement jeune. Sur 13,1 millions d'habitants, seulement 550.000 ont plus de 65 ans, mais cela n'empêche pas M. Chibingu de défendre le principe d'une **protection sociale généralisée pour les personnes âgées.** Même si celles-ci sont souvent prises en charge par leurs familles, il arrive qu'elles soient obligées de prendre soin de leurs petits-enfants, quand par exemple les parents sont décédés du SIDA ou d'autres causes. **La maltraitance des personnes âgées** est également un problème au Malawi. Le gouvernement précédent avait créé un Ministère des Personnes âgées, mais il a malheureusement ensuite été absorbé par le Ministère de l'égalité des sexes, des enfants et du développement communautaire, ce qui risque de minimiser les efforts menés jusque là pour éviter la maltraitance.

Dr. Ayman Ahmed Hussein Abouelala, Parlementaire en Egypte

Dr. Abouelala a rappelé que la Conférence régionale sur la population et le développement qui s'est tenue au Caire en 2013 avait identifié le vieillissement comme un enjeu majeur dans le monde arabe, car le phénomène prend de plus en plus d'ampleur dans la région. En Egypte plus particulièrement, beaucoup de personnes n'ont **pas accès à une pension**, si bien qu'ils continuent souvent à travailler après l'âge de la retraite, essentiellement à des tâches subalternes, afin de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille. **Les services de santé proposent essentiellement des soins curatifs plutôt que préventifs, et les maladies chroniques et non transmissibles sont très courantes** dans la région. 45%



des plus de 60 ans en Egypte souffriraient d'une maladie chronique, tandis que les déficiences visuelles toucheraient entre 20% et 89% d'entre eux, les troubles auditifs entre 10% et 40%. Ces défis de santé sont exacerbés du fait que dans le monde arabe, la médecine spécialisée n'est pas le modèle dominant.

Pour répondre à ces enjeux de vieillissement, Dr. Abouelala recommande que **les parlementaires attachent plus d'importance à élaborer des politiques capables d'offrir des perspectives positives aux personnes âgées tout en valorisant leurs expériences et leurs compétences**. Les parlementaires devraient intégrer le vieillissement dans toutes les politiques, s'efforcer à sensibiliser la population **aux droits des personnes âgées**, ce qui constituerait un premier rempart contre leur marginalisation dans la société. Les parlementaires pourraient également adopter des mesures et des textes de loi pour améliorer le **système des retraites**. Dans le domaine de la santé, il faut que la **prévention soit une plus grande priorité que les soins curatifs**, sachant que les dépistages précoces aident à diminuer les soins. Dr. Abouelala plaide aussi pour la création de centres de soins dédiés aux personnes âgées, plus à même de toucher cette tranche d'âge et de répondre à leurs besoins spécifiques. Les bâtiments publics doivent également être conçus pour être accessibles à tous, y compris les séniors. Une attention toute particulière doit être apportée aux personnes âgées qui ont de jeunes enfants ou des handicapés à charge. Enfin, la question de la maltraitance des personnes âgées ne doit pas être ignorée.



Mme. Reiko Hayashi, Directrice du Département des études internationales et de la recherche, de l'Institut national de recherche sur la population et la sécurité sociale (NIPSSR) au Japon

Mme. Hayashi a brièvement donné quelques chiffres-clés sur les enjeux de population et présenté l'efficacité des analyses et synthèses prédictives des statistiques démographiques. **Le taux de dépendance est aujourd'hui à son plus bas niveau à travers le monde**, et ne peut qu'augmenter dans les années à venir. Ce qui signifie que c'est le moment ou jamais de tirer parti du dividende démographique, qui est déjà en train de s'effriter dans certains pays. Les pays dits "âgés", c'est-à-dire où les plus de 60 ans forment au moins 14% de la population, sont aujourd'hui au nombre de 71, mais

devraient atteindre 144 en 2050.

Puisque le vieillissement augmente partout, **la demande de soins pour les personnes âgées** est également en hausse. On estime d'ailleurs que le nombre de séniors en Asie du Sud et en Afrique doublera d'ici 2050, rappelle Mme. Hayashi, qui conclut en soulignant la nécessité de mieux comprendre les causes des décès des personnes âgées, afin d'améliorer la qualité des soins à leur rencontre.

M. Toby Porter, *Président de HelpAge International*

M. Porter a entamé ses remarques en affirmant que **le vieillissement n'est pas en soi un problème**, c'est avant tout une **victoire**. Quand on regarde le monde, seule l'Afrique aura encore une population jeune en 2050. A cette date, 2/3 des personnes âgées vivront en Asie, et le ratio population en âge de travailler / personnes âgées, actuellement de 8.2 tombera à 2.6!



M. Porter admet également que **si les gens vivent plus longtemps, ils ne sont pas nécessairement en bonne santé**. Au cours de leur vie d'adulte, beaucoup basculent sous le seuil de la pauvreté ou du handicap; pourtant "bien vieillir en restant actif" est possible même dans des environnements à bas revenus. M. Porter a notamment parlé **du succès des clubs d'auto-assistance intergénérationnelle pour promouvoir le vieillissement actif**. De plus, **les soins de santé primaire** doivent être ciblés dans ces programmes de bien vieillir. Il convient d'encourager autant les femmes que les hommes à participer au secteur économique informel, tandis que **les gouvernements doivent investir dans des programmes de retraite et de protection sociale, et s'efforcer de combler les disparités auxquelles les femmes âgées sont confrontées**, car elles ont souvent des retraites moins élevées que les hommes du fait qu'elles ont moins travaillé et moins longtemps qu'eux, tout au long de leur vie.

Session 3 - Contributions à la Déclaration & [aux] Recommandations au G7

Les débats de la Session 3 ont largement contribué à la *Déclaration et [aux] Recommandations au G7* (D&R), touchant à la santé, à la protection et à la participation politique et économique des personnes âgées, avec une attention particulière aux femmes et aux groupes les plus vulnérables (D&R Préambule; 3, 3.1-3.3). Les présentations introductives ont soulevé l'importance et l'efficacité des soins de longue durée, alors que l'on ne peut que constater un écart entre l'espérance de vie tout court, et l'espérance de vie en bonne santé. Pour garantir cette dernière, prévenir la dégradation des conditions physiques et mentales, comme la dénutrition, le déclin des fonctions cognitives ou l'atrophie du cerveau, a été cité comme devant être une priorité pour les services de santé aux personnes âgées. La nécessité de garantir un accès aux soins, à travers une couverture universelle de santé, a également été réaffirmée (D&R 3). Les parlementaires (Malawi, Egypte) ont mentionné l'importance de reconnaître et de respecter les droits des personnes âgées pour qu'elles puissent vivre épanouies et dans la dignité. Les soins de santé se doivent d'être plutôt préventifs que curatifs, a-t-on souligné dans la D&R, à l'heure où de plus en plus d'options de traitement préventif pour les maladies non transmissibles sont désormais disponibles. Une couverture universelle de santé abordable garantissant aux personnes âgées des soins de meilleure qualité devient donc indispensable (D&R 3; 3.3). Les intervenants ont réaffirmé le rôle que l'on attend des parlementaires au moment de faire des choix politiques et législatifs en se fondant sur des données scientifiques et objectives (parlementaire indonésien; D&R 3.3, 5.4), et en élaborant des politiques qui offrent des perspectives positives aux séniors, en valorisant leur expérience et leurs compétences de toute une vie (parlementaire égyptien). La Session 3 s'est terminée avec deux présentations scientifiques par des intervenants non parlementaires, rappelant que le monde vieillit rapidement, alors que le taux de dépendance est aujourd'hui à son plus bas niveau. Cependant, le vieillissement doit être considéré comme une victoire de l'homme et les gouvernements sont invités à investir dans les programmes de retraites et de protection sociale, tout en comblant les inégalités entre les sexes dans le vieillissement, afin de mieux répondre aux défis que soulève une espérance de vie plus longue, partout dans le monde (D&R 3; 3.1-3.3).

SESSION 4 Sécurité humaine

et mise en place d'un système de gestion des risques des maladies contagieuses

Problématique: *Comment renforcer les capacités nationales de résilience face à des crises comme les épidémies d'Ebola ou de Zika? Quel rôle les parlementaires peuvent-ils jouer pour améliorer la gouvernance mondiale et la gestion des risques de telles crises?*



Contexte:

Le monde doit de plus en plus faire face à des crises sanitaires imprévisibles, comme l'irruption et la propagation d'épidémies de type Ebola ou Zika. Les maladies contagieuses peuvent poser une menace pour la planète, et la gestion des risques qui y sont associés fait partie de la sécurité humaine. Pour répondre à de telles urgences de santé publique, il est indispensable de renforcer les capacités nationales de résilience en cas de crise, et de promouvoir la coopération internationale pour les maîtriser. Des communautés résistantes et durables au niveau local, ayant des systèmes de santé solides et efficaces au niveau national peuvent constituer les fondements pour consolider la résilience en matière de santé. L'assistance internationale dans le développement des ressources humaines, et plus particulièrement du personnel de santé, est plus que nécessaire pour maintenir et améliorer les systèmes nationaux de santé et les soins. De telles mesures contribuent mieux à se préparer à l'avenir, non seulement pour éviter ou atténuer une crise, mais aussi pour que les services soient assurés correctement pendant la phase d'urgence.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'ouest en 2014 nous a enseigné que les systèmes de santé dans les pays touchés ont du mal à gérer cette urgence humaine, en plus des besoins ordinaires de santé de leurs populations. Une bonne préparation permet au système de santé de : (1) mieux fournir aux populations les services de santé de base dont ils ont besoin, y compris en santé génésique; (2) de fonctionner de façon continue avec une transition maîtrisée des soins ordinaires à une situation de crise; (3) de garantir la santé et les droits des femmes et des enfants qui sont les plus vulnérables dans ces situations de crise.

Une approche globale et transversale est indispensable aussi bien pour gérer la crise humanitaire souvent aiguë, mais avec des objectifs à court terme, que pour intégrer les enjeux démographiques à plus long terme dans le système de santé. Cette session entend explorer le rôle que les parlementaires doivent jouer pour mettre en œuvre un tel cadre global de gestion des crises. Deux sous-sessions (4.1 et 4.2) seront organisées en parallèle de la session 4 en collaboration avec des organisations de la société civile pour partager des expériences et des initiatives concrètes sur le terrain, dans le secteur de la santé.

Objectifs:

Cette session devrait fournir des pistes de réflexion pour établir des systèmes de santé équitables et durables, qui intègrent de façon globale les enjeux démographiques, la bonne gouvernance dans la coopération internationale pour éviter la propagation des maladies contagieuses qui menacent gravement la sécurité humaine, et les mécanismes de mobilisation des ressources. Cette session explorera également le rôle à endosser par les parlementaires pour développer, par des moyens législatifs, un système international de gestion des risques liés aux maladies contagieuses.

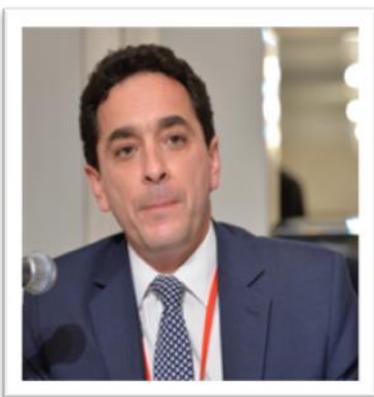
Conclusions de la GCPPD:

MC: M. Masanobu Ogura, *Parlementaire au Japon, JFPF*

Co-présidence:

Dr. Marco Antonio Nuñez, *Parlementaire au Chili*

M. Asahiko Mihara, *Parlementaire au Japon, Directeur de la JFPF*



Présentation introductive (1)

Dr. Bruce Aylward, *Directeur exécutif par intérim, Flambées épidémiques et urgences sanitaires, OMS / Représentant spécial du Directeur général de l'OMS pour la riposte à l'Ebola*

Dr. Aylward reconnaît que l'épidémie d'Ebola a provoqué un chaos au niveau international, avec son lot de ravages et de dommages. Il faut comprendre que c'était en fait une maladie nouvelle dans la région où elle s'est déclarée initialement, ce qui signifiait que les responsables sanitaires locaux n'étaient pas préparés à y faire face, entraînant une propagation rapide du virus. Or, au lieu d'apporter leur aide aux régions touchées, la majorité du reste du monde a préféré les isoler, imposant des restrictions de circulation et de transport et fermant les frontières.



Les gens ont aussi cru, à tort, que les épidémies mortelles appartenaient au passé, a souligné Dr. Aylward. Pourtant la grippe espagnole, la grippe aviaire ou la grippe A (H1N1) sont responsables de millions de morts dans un passé récent. Depuis 1970, on a vu apparaître de nouveaux pathogènes : rien que depuis 2007, on en compte par moins que 177! Issus pour la plupart de la population animale, leur irruption a des conséquences dévastatrices pour nos économies. On estime

qu'une flambée de grippe espagnole aujourd'hui pourrait entraîner 3 à 4 milliards de dollars de dommages à l'économie mondiale.

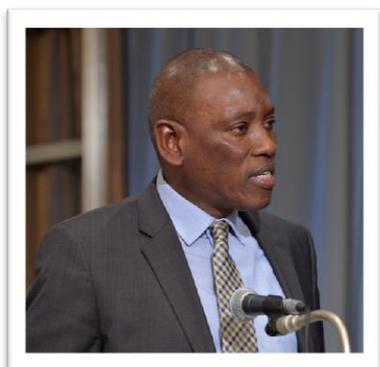
Dr. Aylward constate que l'urbanisation croît au même rythme que la population, créant des zones urbaines surpeuplées où se mélangent les habitats humain et animal. Dans certains cas, l'homme partage son lieu de vie avec la volaille, augmentant d'autant les risques d'une crise sanitaire mondiale. **La forte mobilité des peuples dans le monde d'aujourd'hui accroît également les risques de pandémies.** Zika est l'exemple le plus récent de cette tendance croissante d'apparition de nouveaux et dangereux pathogènes auxquels le monde doit se préparer. La grippe aviaire et le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) ont tué 30% des personnes infectées. Même si les taux de contamination sont pour l'instant encore faibles, les virus peuvent acquérir avec le temps une capacité à se transmettre à l'homme, ce qui pourrait entraîner des épidémies encore plus dévastatrices.

D'après Dr. Aylward, la révolution informatique, les avancées de la biotechnologie et le **Règlement Sanitaire International (RSI)** sont utiles pour se préparer à de telles crises ou menaces des maladies contagieuses. **Le RSI est un instrument juridique international peu connu, qui fournit pourtant une feuille de route très précise pour se préparer aux risques que posent les maladies contagieuses.** Les 196 Etats membres de l'OMS, signataires du RSI entré en vigueur le 15 juin 2007, ont l'obligation de se préparer, de déclarer les cas sur leur territoire, et de coopérer en cas de menace ou d'apparition de maladies contagieuses, laissant à **l'OMS le soin de coordonner ces efforts.** Dr. Aylward reconnaît que la crise de l'Ebola a mis en lumière l'échec du RSI, puisque les pays censés coopérer pour partager les informations et les ressources afin de faire face à l'épidémie ont en fait fermé leurs frontières, exacerbant la crise au lieu de l'atténuer.

Afin de lutter plus efficacement contre les maladies contagieuses, Dr. Aylward a exhorté les pays à **suivre les préconisations du RSI**, qui a d'ailleurs fait récemment l'objet d'une révision suite à la crise de l'Ebola. L'exercice a montré qu'il n'y avait rien à redire sur le contenu du RSI, mais qu'il fallait que les pays signataires l'appliquent correctement en respectent leurs engagements en temps de crise. Il convient également, poursuit Dr. Aylward, de continuer les efforts de **recherche et de développement** pour disposer de nouveaux outils rendant le RSI plus efficace encore. Il a recommandé **d'établir un nouveau programme d'urgence sanitaire au sein de l'OMS, et de définir de nouvelles procédures d'urgence sanitaire au niveau international qui seraient du ressort du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies (OCHA).**

Quant au **rôle des parlementaires** dans ces efforts, Dr. Aylward a plaidé pour qu'ils s'assurent que les financements adéquats soient en place à tout moment. Le Fonds de réserve de l'OMS pour les situations d'urgence devra être alimenté, et le **Mécanisme de financement d'urgence de la Banque Mondiale en cas de pandémie (PEF)** devrait être soutenu. Les parlementaires devraient également vérifier si leur pays est bien préparé pour faire face à une épidémie ou une urgence sanitaire. Ils devront demander à leur Ministère de la Santé d'effectuer une **évaluation indépendante des capacités de leur pays à prévenir, détecter et répondre à une crise sanitaire.** **Les Parlementaires pourraient également mobiliser la volonté politique nécessaire pour mettre en œuvre effectivement le RSI à travers le monde.**

Présentation introductive (2)



M. Mabingue Ngom, *Directeur régional pour l'Afrique de l'ouest et du centre, FNUAP*

M. Ngom a commencé par constater qu'au cours des 20 dernières années, et plus particulièrement dans les deux dernières années, **la capacité de la communauté internationale à répondre à des épidémies et des crises sanitaires** a été mise à l'épreuve à plusieurs reprises. La **mobilisation des réseaux existants de jeunes et de femmes, ainsi que des responsables communautaires et religieux** a souvent été déterminant, de même que **l'implication des organisations locales ou intergouvernementales** (CEDEAO, UA). En fait, la réponse à la crise d'Ebola nous a donné des pistes pour riposter efficacement face à d'autres menaces. Il en ressort aussi

qu'il est important de **se concentrer sur les personnes les plus vulnérables des communautés et de ne laisser personne de côté**. Dans toutes les crises, les groupes les plus vulnérables sont, selon M. Ngom, les femmes, les filles et les jeunes, expliquant que le FNUAP avait justement ciblé ces groupes plus spécifiquement lors de l'épidémie d'Ebola.

L'établissement de partenariats a été un élément décisif dans les succès du FNUAP en réponse à la crise d'Ebola, notamment à travers une approche intersectorielle. Le FNUAP a reçu par exemple le soutien du Japon pour gérer les questions transfrontalières pendant la crise. Fort de cette expérience, M. Ngom souhaite que le FNUAP demande à ce que **soient renforcés les mécanismes d'alerte précoce**, car le coût de ne pas impliquer les communautés locales dans les efforts de veille apparaît exorbitant à la lumière du prix à payer une fois l'épidémie déclarée.

Pour renforcer les capacités nationales de résilience en cas de crise, M. Ngom recommande que le FNUAP et ses partenaires **consolident aussi les capacités d'évaluation, de planification et de mise en œuvre de l'état de préparation et de surveillance à tous les niveaux (local, régional et national)**, rappelant que **données et preuves scientifiques** sont indispensables pour décider des actions qui s'imposent. **Une plus grande solidarité entre les nations** doit faire partie de l'équation, tandis que **le bien-être des plus pauvres, de même que les droits fondamentaux de l'homme doivent rester prioritaires, et être traités de façon transversale par les parlementaires dans tous leurs travaux**.

M. Ngom s'est félicité des efforts qui ont permis à contenir Ebola, mais déplore que cela n'ait pas pu être fait plus vite. L'expérience montre donc l'importance de renforcer les systèmes de santé dans leur ensemble, puisque les pays touchés et leurs partenaires n'étaient pas suffisamment prêts pour faire face à une pandémie aussi dévastatrice qu'Ebola. Les communautés doivent également apprendre à modifier leur façon de répondre à l'apparition de telles maladies : la sécurité humaine dans un contexte de crise sanitaire nécessitant la **responsabilité collective et la solidarité**. Finalement, afin de mettre fin à ces épidémies, reconstruire des systèmes de santé robustes et instaurer la confiance, un fort engagement des communautés locales est indispensable.

Présentation introductive (3)

M. Yasusuke Tsukagoshi, *Représentant spécial de la Banque mondiale au Japon, Bureau de Tokyo.*



M. Tsukagoshi a identifié la sécurité sanitaire mondiale comme un des éléments-clés permettant d'atteindre les ODD. Le monde doit être mieux préparé à l'avenir à faire face à des crises sanitaires, une chose réalisable avec **une planification budgétaire plus solide, une meilleure évaluation, une riposte immédiate, des efforts de confinement et de redressement.** Des **financements de la Banque mondiale ont permis d'être mieux préparés** dans de nombreux cas, a rappelé M. Tsukagoshi, tout en invitant à continuer de soutenir **les plans d'action en situation d'urgence de l'OMS destinés à faire face à l'apparition potentiellement fréquente d'épidémies** de type Ebola à l'avenir.

M. Tsukagoshi a également indiqué que le **Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF) de la Banque Mondiale** était disponible pour combler les écarts critiques dans une approche de gestion des risques lors du déclenchement d'une épidémie. Le PEF a été conçu pour couvrir les lacunes des systèmes de santé quand on est sur le point d'atteindre des niveaux pandémiques, dirigeant des aides financières aux gouvernements, agences et autres organisations de la société civile afin de maîtriser ou réduire la propagation. La Banque Mondiale travaille par ailleurs sur l'élaboration d'un cadre consensuel de financement de la préparation, qui va au-delà du secteur de la santé, avec comme **objectif, de mettre en œuvre une couverture universelle de santé.** De ce fait, le **PEF doit être considéré comme un élément essentiel de la gestion des risques pandémiques et, à ce titre, recommandé au G7.**

Table ronde



Dr. Saia Piukala, *Ministre de la Santé des Tonga*

Dr. Piukala a parlé des défis auxquels sont confrontées les **petites nations insulaires face à la propagation de maladies contagieuses ou en cas de crise sanitaire mondiale.** Ces îles ont des étendues terrestres et des populations très limitées, mais sont cependant fortement concernées par les enjeux sanitaires planétaires. Par exemple, Zika a touché les Tonga en janvier de cette année. On sait que le virus Zika a été isolé pour la première fois dans les années 1950, avant de se propager chez l'homme de façon sporadique en Afrique et en Asie. Il a fallu 57 ans à partir de ce moment-là pour qu'il trouve son chemin jusqu'aux îles du Pacifique. En 2013, on le retrouve à Tahiti, Fiji et alentours. L'apparition d'une épidémie de Zika aux Tonga a été officiellement déclarée début février.

Avec cette annonce officielle, la peur a commencé à gagner la population, car elle avait entendu dire que ce virus provoquait des microcéphalies. **Pour sensibiliser aux risques et aux moyens de prévention le rôle du gouvernement** a été essentiel, note Dr. Piukala. Les pouvoirs publics ont commencé par organiser une campagne d'assainissement pour éradiquer les gîtes larvaires des moustiques vecteurs de la maladie. Ensuite, ils ont poursuivi cet exercice de salubrité dans les lieux publics comme les hôpitaux et les écoles. Le nombre de personnes contaminées est tombé de 650 à 30 cas par semaine.

Dr. Wang Longde, *Parlementaire en Chine, Vice-Président du AFPPD*

Ancien Vice-Ministre de la Santé en Chine pendant 12 ans, Dr. Wang est bien placé pour parler de l'expérience de la Chine dans la lutte contre les épidémies, ayant eu à gérer la propagation du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et d'autres maladies contagieuses ces dernières années. Pendant la crise d'Ebola, le gouvernement chinois a offert une aide d'urgence et a envoyé quatre groupes d'experts, soit en tout 1000 personnels de santé qui se sont rendus sur le terrain pour apporter l'expérience chinoise de **prévention et de contrôle de maladies contagieuses** dans les zones touchées par Ebola.



La Chine, explique Dr. Wang, dispose d'une **loi sur les maladies contagieuses**, et des **arrêtés administratifs ont été promulgués pour que cette loi soit effectivement appliquée**. C'est ainsi que la Chine a créé 3000 centres de contrôle des maladies contagieuses aux quatre coins du pays, tandis que **les hôpitaux locaux et régionaux ont adopté des protocoles pour contenir la propagation des contagions**. Le temps d'attente dans les hôpitaux a également été réduit grâce au travail de **collecte et d'analyse de données dans les centres de santé**, autant d'éléments pour identifier les cas de pneumonies non expliquées ou de grippe aviaire. **La Chine est prête à échanger et partager les informations qu'elle a collectées sur les maladies contagieuses qui touchent le monde**, a assuré Dr. Wang.

Dr. Guillermo Mata Bennet, *Parlementaire au Salvador*

Dr. Mata Bennet, médecin et membre du conseil du groupe parlementaire interaméricain sur la population et le développement (AIPG), note que la crise d'Ebola a révélé les faiblesses du système mondial de la santé, et qu'il était urgent de **disposer d'un meilleur système pour répondre aux épidémies**. Même si Ebola n'a pas touché le Salvador, Dr. Mata Bennet a pu constater la faiblesse des infrastructures et le manque d'eau et d'électricité dans son pays, qui posent de vrais défis pour lutter contre le virus Zika par exemple. Il a poursuivi en rapportant l'expérience du Salvador face à des crises sanitaires comme la Dengue. Afin de protéger la vie et la dignité des hommes lors de telles épidémies, **il convient d'améliorer les connaissances de base et les compétences sanitaires à tous les niveaux de la société**.



C'est en 2010, rappelle Dr. Mata Bennet, que **l'amélioration du système de santé** a été retenue comme l'une des mesures phares du Salvador, avec l'adoption du slogan "**vivre-bien**" ciblant notamment les personnes âgées, les femmes et les enfants. L'objectif de cette initiative était d'assurer **des services de santé gratuits pour l'ensemble de la population – c'est-à-dire une couverture universelle de santé** -, car **les soins de santé sont un droit de l'homme fondamental**. Pour y parvenir, le Salvador a lancé un vaste programme de réformes du secteur de la santé, en mettant l'accent essentiellement sur les soins primaires. Dr. Mata Bennet souligne que, pour être solides, les systèmes de santé doivent mettre les droits de l'homme au centre de leurs préoccupations, si l'on souhaite réellement protéger la vie des individus et leur offrir une meilleure qualité de vie. Le Salvador a ainsi pu faire face à l'apparition du virus Zika en 2015, en éradiquant les sites de reproduction des moustiques, réduisant ainsi la contamination dans son ensemble. Dr. Mata Bennet a conclu en soulignant l'importance d'une approche globale pour éviter la propagation au niveau régional d'épidémies comme Zika.



Dr. Florian Dorel Bodog, *Parlementaire en Roumanie*

Dr. Bodog a exhorté les gouvernements et les institutions internationales d'assumer pleinement leur rôle pour lutter contre les pandémies. Il est urgent, a-t-il souligné, d'élaborer un **cadre général pour mettre en place des systèmes nationaux et supranationaux de contrôle et de coordination, pour éviter au maximum que des vies soient fauchées lors d'épidémies et autres catastrophes**. Dr. Bodog a suggéré diverses alternatives de mesures capables de prévenir plutôt que de contrôler les épidémies. Il est primordial avant tout **d'engager un dialogue avec les communautés en respectant à la fois la vie privée de ses membres et leur droit d'accès aux soins au moment de lutter contre la contagion quand elle se déclare**. Les effets néfastes de l'isolement, comme cela a

été le cas dans les zones pauvres du Libéria lors de la crise d'Ebola, ont été montrés du doigt, mettant en garde contre les quarantaines qui peuvent avoir comme effet d'accroître la méfiance vis-à-vis du système de santé et de faire circuler des idées fausses sur la santé en général.

Dr. Bodog a invité les parlementaires à **devenir les fers de lance pour réécrire l'histoire de la santé publique telle qu'elle devrait l'être, de sorte que les pays avec des systèmes de santé plus développés puissent apporter leur aide et soutenir les efforts des autres, partageant avec eux leur expérience des réformes réussies afin de mettre en œuvre les programmes qui ont marché en les adaptant à d'autres contextes**. Outre les mesures de base de prévention et de contrôle des infections, il est indispensable, en cas de crises plus complexes comme Ebola ou Zika, d'identifier rapidement les patients et de les prendre en charge, tout en impliquant les communautés afin qu'elles comprennent la nature de ces virus, et contribuent à la surveillance de la maladie pendant la crise et au redressement des systèmes de santé après la crise. **Les soins de santé et la prévention sont des éléments essentiels du maintien de la sécurité internationale aux normes requises**, et Dr. Bodog plaide pour l'établissement **de partenariats internationaux solides**, fondés sur des actions concrètes plutôt que sur de simples éléments de langage.

Dr. Mustapha Sidiki Kaloko, *Commissaire de l'Union Africaine chargé des affaires sociales*.

Dr. Kaloko a rappelé que la plupart des pays touchés par Ebola avaient connu dans leur histoire récente des guerres ou de conflits. En sortant de cette douloureuse période, beaucoup enregistraient des taux de croissance économique parmi les plus élevés du continent africain. Nombre d'entre eux avaient aussi organisé récemment des élections démocratiques. L'épidémie d'Ebola a renversé cette belle dynamique. Les institutions sanitaires, déjà fragiles dans ces pays, ont été encore plus affaiblies par l'épidémie.



Pour Dr. Kaloko, **la solidarité internationale est une obligation quand il s'agit de lutter contre des pandémies**. Il rejoint les autres intervenants en reconnaissant que la riposte a été lente et mal coordonnée. Il a salué le travail des communautés locales pour surmonter la crise, ainsi que le soutien apporté par l'Union Africaine (UA) à travers son opération "des gants sur le terrain" proposant équipements et expertise. Dr. Kaloko a exhorté les participants à se pencher sur les moyens de prévenir les épidémies avant qu'elles ne se déclarent plutôt que de lutter contre elles, une fois qu'elles ont pris de l'ampleur. L'UA est en train de découper l'Afrique en cinq grandes zones de surveillance, à partir desquelles des réponses d'urgence pourront également être organisées. L'Éthiopie a déjà des équipes médicales et techniques sur le terrain pour déceler les foyers potentiels de contagion. Dr. Kaloko a terminé ses remarques en lançant un appel à **une mise en œuvre généralisée de la couverture universelle de santé, un des meilleurs moyens pour lutter contre les effets de la contagion**.

Session 4 - Contributions à la Déclaration & [aux] Recommandations au G7

Les débats de la Session 4 ont surtout contribué à alimenter la section 4 de la D&R : "*Gestion des risques liés aux maladies contagieuses comme partie intégrante des mesures garantissant la sécurité humaine*". La plupart des présentateurs et des intervenants de la table ronde ont rappelé que la responsabilité collective et la solidarité étaient des concepts clés dans le cas de crises sanitaires (D&R 4.2). S'appuyant sur leur expérience technique et les leçons tirées d'épidémies passées, les représentants de l'OMS, du FNUAP et de la Banque Mondiale ont fourni des conseils concrets sur des mesures techniques à adopter pour lutter contre les maladies contagieuses (D&R 4; 4.1-4.3). Leurs recommandations incluent une mise en œuvre effective du Règlement International de Santé (RSI) par les états signataires (D&R 4.2; 4.2.2), un rôle accru de l'OMS en tant qu'organe de coordination, l'application de nouvelles procédures en cas d'urgence sanitaire internationale via le Bureau de la Coordination des affaires humanitaires des Nations-Unies (OCHA), le soutien pour développer le Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF) de la Banque Mondiale (D&R 4.2), le renforcement des capacités d'évaluation, de planification et de réalisation de l'état de préparation et de surveillance à tous les niveaux, et une collecte plus systématique des données et de preuves scientifiques (D&R 4.2; 4.2.4). Toutes ces recommandations ne pourront devenir réalité que s'il y a une volonté politique de la part des parlementaires et des gouvernements (D&R 4.2, 5). Des parlementaires représentant des nations de tailles très variées, allant d'un petit pays insulaire comme les Tonga au pays le plus peuplé qu'est la Chine ont partagé les défis qu'ils rencontrent dans chacun de leur pays, ainsi que les enseignements tirés de leur expérience dans la lutte contre les maladies contagieuses. A cet égard, on a rappelé le rôle critique des gouvernements pour sensibiliser l'opinion publique, pour adopter des textes de loi et les mettre en œuvre, pour assurer la coordination entre tous les niveaux – local, régional, national et supranational –, pour élaborer des protocoles permettant d'enrayer la propagation de la contagion, pour collecter et analyser les données provenant de centres de santé, pour faire de la prévention une priorité, et pour apporter une réponse efficace aux épidémies. L'importance d'une couverture universelle de santé a été réaffirmée dans ce cadre également (parlementaires du Salvador et de la Roumanie). La session s'est terminée sur la remarque suivante du Dr. Kaloko : "la solidarité internationale est une obligation quand il s'agit de lutter contre les pandémies" (D&R 4; 4.2-4.3).

Session 4: Sous-session 1

Danger pour le personnel de santé s'occupant des patients atteints d'Ebola, du VIH et d'autres maladies contagieuses

Problématique: Des interventions médicales sont indispensables pour enrayer une épidémie de type Ebola. Le personnel de santé, mû par son sens des responsabilités, continue souvent à travailler sur le terrain en dépit des risques énormes qu'ils encourent de devenir eux-mêmes des victimes de la maladie. Que peuvent faire les parlementaires dans leurs pays respectifs à cet égard, et quels rôles peut-on envisager pour les différents réseaux régionaux ou internationaux de parlementaires pour protéger le personnel de santé en première ligne et leurs familles? Quelles leçons a-t-on tirées de la crise d'Ebola?

Conclusions de la GCPPD:

Co-présidence:

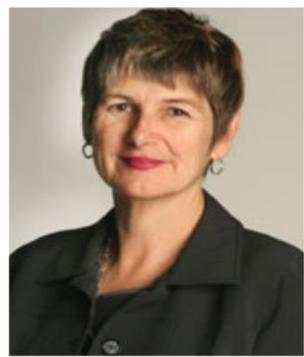
Dr. A.F.M. Ruhul Haque, *Parlementaire au Bangladesh*

M. Jose Manuel Sanches Tavares, *Parlementaire au Cap-Vert*

Rapporteur: **M. Hiroki Nakatani**, *Professeur en initiatives internationales, Université Keio (Japon)*



Présentations introductives



Dr. Frances Hughes, *Présidente du Conseil International des Infirmières (CII)*

Dr. Hughes, Présidente du Conseil International des Infirmières, représentant les 16 millions d'infirmier(e)s regroupés dans 130 associations nationales, a mis en lumière les défis difficiles que la profession a dû relever face à Ebola. Sur les 815 personnels de santé contaminés par le virus, la moitié était des professionnels des soins infirmiers, et les deux tiers ont payé de leur vie. Dr. Hughes a plaidé auprès des parlementaires pour qu'ils garantissent **la sécurité et la protection des infirmières et autres personnel de santé**, afin qu'ils puissent accomplir leur mission dans les meilleures conditions, et optimiser le bénéfice de leurs services aux patients. Elle a également présenté le projet lancé par son organisation visant à aider les orphelins de parents travaillant dans le secteur de la santé, contaminés par le virus alors qu'ils cherchaient à sauver des patients atteints par Ebola.

M. Mathias Kasamba, *Parlementaire en Ouganda*

M. Kasamba a fait part de l'expérience de son pays dans la lutte contre Ebola et le VIH/SIDA. Il a décrit la dure réalité du personnel de santé, souvent mal équipé quand il s'agit de faire face à des maladies contagieuses aussi mortelles. Surmonter ces épidémies nécessite **un puissant leadership pour mobiliser toutes les ressources, aussi bien privées que publiques**. Il a suggéré qu'en cas de décès ou de complications médicales contractées au contact de patients atteints de ces maladies contagieuses, le **personnel de santé et leur famille obtiennent des compensations versées par des assurances**.



Table ronde



M. Andrew Toboso Anyanga, *Parlementaire au Kenya*

M. Anyanga a expliqué comment son pays a fait preuve de **solidarité** avec les trois pays d'Afrique de l'ouest touchés par Ebola, en y envoyant du personnel de santé et en maintenant les liaisons aériennes du transporteur national. Il a rappelé que les épidémies n'avaient pas de frontières et a proposé (1) d'établir un **fonds spécial pour gérer les urgences sanitaires transfrontalières**; (2) de maintenir une réserve de personnel de santé qui pourrait être rapidement envoyé en cas de crise, et avec l'équipement nécessaire; (3) de renforcer les services de santé dans les zones rurales où se déclarent souvent les premiers cas épidémiques.

Son Altesse Royale la Princesse Phumelele Dlamini, *Parlementaire au Swaziland*

Son Altesse Royale la Princesse Phumelele Dlamini du Swaziland a souligné l'importance d'un changement de paradigme, eu égard aux défis croissants et simultanés des menaces sur la santé. Son Altesse a mis en avant l'importance de donner corps au concept de **santé pour tous** et rappelé que le **renforcement des capacités** pour y parvenir est aujourd'hui une urgence.



Dr. Shigeru Suganami, *Président de l'Association of Medical Doctors of Asia (AMDA)*

Dr. Suganami s'est inquiété de ce que la sécurité humaine était mise en danger par les épidémies, le changement climatique et le bioterrorisme. Dans le cas des maladies contagieuses, il importait d'identifier rapidement les causes et le foyer d'une infection donnée, afin de soulager les craintes des populations et des sociétés qui sont confrontées à ce genre de danger.

Dr. Kunihiko Chris Hirabayashi, *Directeur d'UNICEF Tokyo*

Dr. Kunihiko Chris Hirabayashi, Directeur du Bureau de Tokyo de l'UNICEF, a proposé de préférer l'expression "personnel de santé" ("health worker") à celle de "personnel de soins de santé" ("health care worker"), car sur le terrain, beaucoup de personnes apportent leurs compétences et leurs services, et il ne s'agit pas seulement de médecins et d'infirmières. Il a également exhorté les parlementaires (1) de développer un cadre juridique capable d'encadrer des épidémies de grande envergure à venir; (2) de renforcer les services de santé de base et de **constituer des réserves d'équipement de protection**; (3) **de mobiliser les ressources financières nationales et internationales pour offrir des compensations aux personnels de santé victimes des maladies contagieuses pendant qu'ils soignent des patients, et à leurs familles.**



La Présidence a résumé la session en mentionnant la nature transfrontalière des épidémies qui sous-entend qu'elles peuvent toucher n'importe quel pays, nécessitant donc une bonne préparation tant au niveau national qu'international.

M. Hiroki Nakatani: *Rapporteur (NB: Présenté pendant la Session 5 le lendemain)*

M. Nakatani a expliqué que la sous-session a débattu en premier lieu du défi auquel les infirmier(e)s sont confrontés sur le terrain. De fait, **50% des professionnels de santé contaminés par Ebola étaient du personnel offrant des soins infirmiers.** Les risques auxquels est exposé le personnel de santé constituent une vraie cause de préoccupation. Si les parlementaires africains ont salué le soutien intercontinental et la collaboration panafricaine pendant la crise d'Ebola, ils n'en ont pas moins plaidé pour **une mobilisation de ressources financières supplémentaires pour le bien du personnel de santé en première ligne.**

Sous-session 4.1 - Contributions à la Déclaration & [aux] Recommandations au G7

La Sous-Session 4.1 a contribué à la D&R en rappelant les graves défis auxquels est confronté le personnel de santé dans des situations de crise, exhortant les parlementaires à œuvrer pour assurer la sécurité et protéger les infirmier(e)s et autre personnel de santé (D&R 4.2). Cette session a également demandé des ressources financières supplémentaires pour offrir des compensations aux personnels de santé victimes des maladies contagieuses pendant qu'ils soignent des patients, en mettant en place des régimes d'assurance institutionnalisés (D&R 4.2).

Session 4: Sous-Session 2

Dialogue entre les parlementaires et la société civile : Instituer des partenariats en vue du G7 et de la TICAD pour atteindre les ODD

Problématique: *Quel rôle doit-on attendre des parlementaires pour la première année en termes d'efforts pour atteindre les ODD d'ici 2030? Cette sous-session cherche à mettre en avant et à renforcer les engagements des parlementaires pour atteindre les ODD à travers un dialogue entre les ONG japonaises et les parlementaires de chacune des régions du monde.*

Co-présidence:

M. Mahmud A. Mohammed, *Parlementaire au Nigéria*

M. Yumiko Horie, *Responsable de la mobilisation pour Save the Children Japan*

Rapporteur:

M. Toby Porter, *Président de HelpAge International*



Table ronde



Dr. Toru Honda, *Président de Services for the Health in Asian & African Regions (SHARE)*

Dr. Honda considère qu'il est urgent de s'attaquer aux **maladies non transmissibles (MNT)** pour atteindre les ODD. Il a rappelé l'importance de garder **une perspective à long terme au moment de concevoir et de mettre en œuvre une couverture universelle de santé**, en s'inspirant par exemple de l'histoire, du contexte et des différentes étapes qui ont permis au gouvernement japonais de proposer avec succès une telle assurance-santé publique dès 1961.



Mlle. Ayano Kubota, *Japan Youth Platform for Sustainability [Plateforme de la jeunesse japonaise pour le développement durable] / étudiante à l'Université de Nagoya*

Mlle. Kubota a souligné l'importance d'obtenir **une participation pleine et entière de toutes les parties prenantes**, et notamment des principaux groupes en charge de la mise en œuvre des projets, si l'on voulait atteindre les ODD. A cet égard, la Japan Youth Platform se veut un groupe représentant la jeunesse japonaise, désireuse de voir

un monde où toutes les voix sont entendues et respectées, y compris celle des jeunes qui aspirent à un monde meilleur pour la planète et pour eux-mêmes.

Mme. Tomoko Hoshino, *Vice-Présidente du Environmental Partnership Council (EPC)*



Mme. Hoshino a plaidé pour **la protection de l'environnement et de notre planète Terre**, enjeu qui se doit d'être une priorité avant toute considération socio-économique puisque celle-ci n'aura aucun sens si notre environnement et notre planète finissent par être ravagés. Elle a demandé à ce qu'on cherche à mieux appréhender la nature interdépendante des différents ODD et leurs effets les uns sur les autres, notamment l'impact de l'éducation, et à adapter les ODD à chaque situation locale à travers une approche multi-acteurs ainsi que recommandé dans les ODD 16 et 17.



Mme. Eri Ishikawa, *Présidente du Conseil de l'Association japonaise pour les réfugiés (JAR)*

Dernière des représentants de la société civile à prendre la parole dans cette table ronde, Mme. Ishikawa a rappelé que le monde comptait aujourd'hui plus de **réfugiés** qu'il n'en avait jamais connu dans son histoire depuis la Seconde Guerre mondiale. Elle a incité les parlementaires et les participants à réfléchir aux moyens de trouver des solutions capables d'avoir un impact positif sur la crise des réfugiés. Il lui paraît primordial de faire plus en termes de **solidarité**, pour éviter de tomber dans l'isolationnisme.



Dr. Malahat Ibrahimgizi, *Parlementaire en Azerbaïdjan*

Dr. Ibrahimgizi pense que **les parlementaires peuvent jouer un rôle déterminant en réunissant toutes les parties prenantes qui souvent ont des intérêts divergents** afin de travailler efficacement tous ensemble sur les ODD. Elle a notamment rappelé le **rôle des Parlements en termes d'allocation des budgets et de surveillance**, permettant aux élus de prioriser les mesures susceptibles de faire progresser les ODD et de sensibiliser l'opinion publique sur ces sujets. Elle a également souligné les retombées positives qu'on peut attendre de **l'ODD No.5, Egalité entre les sexes et autonomisation des femmes**, tout en admettant qu'il comporte autant d'opportunités que de défis aujourd'hui.



Mme. Loubna Amhair, *Parlementaire au Maroc*

Mme. Amhair a expliqué que le Maroc, avec 49% de sa population jeune au chômage, était confronté à un grave défi. La période des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) avait permis une forte augmentation de la scolarisation, mais il reste encore beaucoup à faire au Maroc en termes de **éducation de qualité**. Le pays doit également créer des emplois tout en s'assurant que les élèves acquièrent les **compétences** nécessaires pour trouver un emploi. Le rêve des jeunes, avance Mme. Amhair, est d'avoir une **éducation pour tous, un emploi pour tous, une participation de tous, ainsi que l'élimination du manque de respect, des discriminations et de l'injustice envers les jeunes**.

M. Fidelis Mmilili Macdonald Molao, *Parlementaire au Botswana, Adjoint au Ministre de l'Education et du développement des compétences*

M. Molao a détaillé des exemples concrets de ce que son gouvernement fait en faveur des jeunes, notamment **le Plan National pour la Jeunesse** et les subventions à la création d'entreprise pour les jeunes entrepreneurs.



Mme. Viplove Thakur, *Parlementaire en Inde, Vice-Président de l'Association indienne de parlementaires pour la population et le développement (IAPPD)*

Mme. Thakur a rappelé aux participants et aux intervenants que les OMD n'étaient pas parvenus à apporter des changements suffisants pour améliorer la vie des gens, allant jusqu'à exprimer des doutes sur les ODD. Elle a posé la question de savoir si les ODD étaient un simple discours creux venant de New York ou s'ils représentaient de vraies promesses pour les pauvres et les groupes vulnérables. Elle a également souligné **le rôle essentiel que les femmes pouvaient jouer en tant que mères pour préserver la santé de leur famille, ainsi que dans l'éducation et la génération de revenus.**

Dr. Kuniko Inoguchi, *Parlementaire au Japon*

Dr. Inoguchi a insisté sur le **rôle différent mais complémentaire des organisations de la société civile d'un côté, et des gouvernements de l'autre, pour atteindre les ODD.** Elle a rejoint ce qui a été dit précédemment par un autre parlementaire, à savoir que le rôle des parlementaires est de servir de pont entre les ONG et le gouvernement. Elle a expliqué comment le gouvernement japonais avait su identifier les politiques fondamentales à mettre en œuvre pour augmenter l'espérance de vie. Ce que l'on observe aujourd'hui au Japon est le résultat de cette anticipation. Elle a ajouté que le Japon avait beaucoup à partager avec le reste du monde en matière de lutte contre les catastrophes naturelles.



Commentatrice:



Mme. Yoriko Yasukawa, *Directrice régionale pour l'Asie et le Pacifique, FNUAP*

Mme Yasukawa a commencé par expliquer les principales différences entre les OMD et les ODD. L'esprit qui sous-tend les ODD et l'Agenda 2030 se démarque des OMD en ce que le droit à une "vie digne et durable pour tous" est garanti dans l'Agenda 2030, avec la promesse de "ne laisser personne de côté". Contrairement au processus des OMD, les ODD impliquent une consultation massive et inédite au niveau international avec les populations, afin de démocratiser le processus à travers des débats publics sur le développement. Elle a conclu avec l'espoir que le processus de mise en œuvre des ODD donnera lieu à une réflexion positive du côté des gouvernements pour **allouer des budgets adéquats pour la santé, l'éducation, la participation de la jeunesse et à la protection de l'environnement**, en levant plus de fonds via l'impôt là où c'est encore possible.

M. Toby Porter: *Rapporteur (NB: Présenté pendant la Session 5 le lendemain)*

Dans la Sous-Session 2, les participants ont écouté l'histoire réussie du Japon pour **réaliser une couverture universelle de santé**. Les participants ont noté que les gouvernements se devaient de planifier sur le long terme pour obtenir des résultats positifs en matière sociale. **Les maladies non transmissibles (MNT)** doivent faire l'objet d'une attention équivalente à celle qu'on porte à la lutte contre les maladies contagieuses. Outre la question des épidémies et de la santé, il convient de ne pas ignorer les enjeux environnementaux dans l'agenda du développement. Les participants ont notamment souligné que les liens entre les ODD devaient être bien cernés pour développer des politiques appropriées et atteindre tous les ODD. On a également parlé des implications de la crise des réfugiés, de l'importance d'intégrer **l'Objectif No.5 (égalité entre les sexes)** dans toutes les politiques, et **de chercher des pistes concrètes pour atteindre les Objectifs No. 16 (institutions efficaces) et No. 17 (partenariats)**.

Sous-Session 4.2 - Contributions à la Déclaration & [aux] Recommandations au G7

Les débats de la Sous-Session 4.2 sont reflétés dans la D&R, couvrant des sujets allant de **la couverture universelle de santé, à l'éducation, en passant par les réfugiés, l'environnement, l'autonomisation des femmes et le rôle des parlementaires**. Les principales contributions de cette sous-session à la D&R portent sur l'importance d'une approche multi-acteurs dans la réalisation des ODD, et sur le rôle complémentaire de la société civile et des gouvernements pour atteindre les ODD (D&R 5). Le rôle des parlementaires a été mentionné dans le contexte de **l'allocation de budgets appropriés** pour la santé, l'éducation, la participation de la jeunesse et l'environnement, à travers les mécanismes fiscaux (D&R 2; 5). Il est également recommandé aux gouvernements de garder une **perspective à long terme pour développer et mettre en place une couverture universelle de santé, qui ne doit pas oublier les MNT**. Enfin, les retombées de l'actuelle crise des réfugiés ont également fait l'objet de discussions.

Un déjeuner d'accueil a été organisé à l'Hôtel New Otani, tandis que M. Tadamori Oshima, Président de la Chambre des Représentants du Japon, a offert un dîner officiel le 26 avril 2016.



SESSION 5

Le Rôle des Parlementaires et des réseaux de parlementaires pour un partenariat mondial à l'heure des ODD

Problématique : *Comment les parlementaires et les réseaux de parlementaires peuvent-ils forger des partenariats internationaux efficaces pour garantir que les engagements soient respectés de façon responsable au niveau local, régional et international à l'heure des ODD?*



Contexte:

En septembre 2015, les Etats membres des Nations-Unies se sont réunis pour adopter *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030* (Agenda 2030). Ce programme, ambitieux et inédit par sa portée, son exhaustivité et l'importance de ses retombées, est fondé sur cinq piliers essentiels – l'humanité, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats –, et définit 17 objectifs généraux et 169 cibles précises. Il s'inscrit dans le prolongement des résultats déjà obtenus par les Objectifs du Millénaire pour le Développement et le Programme d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement, poursuivant non seulement les initiatives qui n'avaient pas encore été totalement menées à bien, mais allant beaucoup plus loin que les programmes classiques de développement. Privilégiant une approche du bas vers le haut, plutôt que du haut vers le bas, l'Agenda 2030 est le résultat de deux années d'intenses consultations publiques et d'échanges poussés avec toutes les parties prenantes, y compris les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables. Il s'applique à tous les pays, développés et en développement, y compris les moins développés, les pays enclavés, les petits états insulaires, etc., indépendamment des différences en termes de contexte national, de capacités ou de niveau de développement. De plus, toutes les nations se sont engagées à ce que personne ne soit laissé de côté à l'heure des ODD.

L'Agenda 2030 entend stimuler toutes les parties prenantes vers l'action. Fait particulièrement important et pertinent pour le travail des parlementaires, l'Agenda spécifie clairement, outre les objectifs et les cibles, des "moyens de mise en œuvre" pour chaque objectif, en soulignant l'importance des partenariats internationaux (ODD No.17), et "le rôle des Parlements et des parlementaires" dans la mise en œuvre des ODD, tel qu'on peut lire clairement dans le paragraphe 45 du chapitre *Moyens de mise en œuvre* : " Nous savons le rôle essentiel que jouent les parlements nationaux du fait de leurs fonctions législatives et budgétaires et du contrôle qu'ils exercent sur l'application effective de nos engagements." Les parlementaires ont la responsabilité de garantir une gouvernance efficace et un vrai leadership (ODD No.16) à travers les outils législatifs, destinés à forger et

soutenir les prises de décisions gouvernementales et leur application pour réaliser chacun des objectifs de développement au niveau national.

Objectif:

La Session 5 permet à tous les participants à la GCPPD de méditer sur les sujets abordés et les discussions entendues dans les sessions de la première journée, à la lumière de la mise en œuvre des ODD, tout en donnant l'occasion de redéfinir le rôle des parlementaires dans le cadre de l'Agenda 2030 pour atteindre pleinement les ODD. Les Présidents et Vice-Présidents de plusieurs Parlements nationaux feront part des défis auxquels ils sont confrontés dans leurs pays respectifs et du rôle qu'ils imaginent pour les parlementaires afin d'assurer une planification nationale efficace et une mise en œuvre infaillible des politiques adoptées. Des représentants de réseaux parlementaires régionaux pourront également présenter les perspectives régionales pour garantir des procédures de contrôle et de révision efficaces et expliquer les opportunités d'apprentissage mutuel. Enfin, des parlementaires de pays du G7/G20 seront invités à commenter leur propre rôle pour exercer une influence politique garantissant la mise en œuvre effective des ODD. La GCPPD offre ici aux parlementaires du monde entier une plateforme pour approfondir la compréhension de tous sur le rôle collectif des parlementaires, réaffirmant leurs responsabilités au niveau national, régional et international, à l'heure des ODD.

Conclusions de la GCPPD:

Co-présidence :



M. Hiroyuki Nagahama, *Parlementaire au Japon, Vice-Président de la JFPF*

M. Nagahama rappelle que la JFPF collabore avec ses collègues africains et asiatiques depuis de longues années. Lors de la conférence de Berlin (2007), il s'est rendu compte que les parlementaires ne disposaient pas d'informations solides sur l'APD, et d'autre part, qu'ils avaient tendance à penser que la transparence et la responsabilisation étaient plus du ressort des experts en comptabilité et des juristes que des élus. Il a exhorté les participants à établir des normes communes de transparence et de responsabilisation, qui transcendent les différences culturelles et les contextes nationaux. M.

Nagahama a plaidé pour **garantir transparence et responsabilisation, non pour satisfaire les bailleurs de fonds, mais pour le bien des administrés et des citoyens.**

Mme. Edith Gueugneau, *Parlementaire en France*

Mme. Gueugneau s'est félicitée du succès de la COP 21, une conférence internationale essentielle où a été conclu un Accord de Paris durable, dynamique et juridiquement contraignant. Cet accord fournit les bases de collaborations pour faire bouger les choses en matière de **changement climatique**. Les ODD sont également entrés en vigueur la même année, a-t-elle constaté, ce qui signifie que les pays vont tous prendre, dans les 15 ans à venir, des mesures pour éliminer les inégalités et la pauvreté, en vue d'atteindre ces objectifs. Elle a demandé aux participants de réfléchir **aux mesures à prendre pour lutter contre le changement climatique en tant que partie intégrante de l'agenda général du développement**. Mme.



Gueugneau rappelle que chaque pays est responsable de la mise en œuvre des objectifs au niveau national, si bien que les parlementaires doivent jouer un rôle essentiel pour soutenir ces efforts. Elle a invité les participants à réfléchir à des stratégies concrètes afin de générer une nouvelle dynamique pour forger des partenariats solides en vue de réaliser les objectifs au niveau international.

Perspectives nationales



Lord Tu'ivakano, *Parlementaire aux Tonga, Président du Parlement*

Lord Tu'ivakano a concentré son intervention sur le **changement climatique**, qu'il identifie comme étant sans doute l'enjeu le plus pressant et le plus pertinent pour les pays insulaires du Pacifique comme les Tonga. Dans sa langue, le terme "gaila" est utilisé pour lancer un appel à agir pour le Pacifique. Lord Tu'ivakano a expliqué que lors de son mandat en tant que Ministre, il avait été chargé de trouver une solution au problème de l'approvisionnement énergétique dont souffre l'île depuis des décennies. Pour y parvenir et faire évoluer le paradigme qui prévaut dans ce domaine, il a engagé le pays dans une approche internationale et multilatérale, ce qui a eu pour effet de rendre le système plus transparent et plus responsable. Tirant les enseignements de ces expériences, **les parlements devraient jouer un rôle majeur en s'assurant que les objectifs sont bien atteints et que les gouvernements respectent leurs engagements**. Lord Tu'ivakano **recommande également qu'un dialogue participatif intégrant toutes les parties prenantes devienne la norme au niveau des communautés**.

M. Abadulla Gameda Dogo, *Parlementaire en Ethiopie, Président de la Chambre des Représentants du peuple*

M. Dogo reconnaît qu'une **coopération internationale accrue** est indispensable pour atteindre les ODD. Fournir aux parlements des rapports d'avancement des projets et des analyses critiques des plans pourrait être un moyen d'assurer leur rôle de surveillance et de participer activement aux efforts nationaux. Les activités du Parlement peuvent en effet favoriser un développement plus rapide et garantir l'Etat de droit. L'Ethiopie a enregistré depuis 12 ans un taux de croissance à deux chiffres, grâce à la mise en œuvre de certaines initiatives parlementaires fortes, explique M. Dogo. Le pays espère désormais se hisser au rang de pays à revenu moyen pendant la période définie pour réaliser les ODD. Il n'en reste pas moins que l'Ethiopie reste encore aujourd'hui un pays émergent et a besoin de **partenariats internationaux** pour continuer à progresser, et d'**impliquer aussi bien le secteur public que le secteur privé** pour atteindre ses objectifs de développement.



Mme. Khayriniso Yusufi, *Parlementaire au Tadjikistan, Vice-Présidente de la Chambre basse, Co-présidente du comité permanent "Investir dans la jeunesse" du AFPPD*

Mme. Yusufi constate les rapides évolutions du climat international avec des **menaces sécuritaires de plus en plus fortes**, ainsi que des changements importants dans les relations internationales et dans l'équilibre des forces au niveau de la planète. Or ces enjeux ne peuvent trouver de solutions sans **action conjointe et coordonnée**, et les parlementaires ont un rôle essentiel à jouer en la matière.

Mme. Yusufi identifie **les parlementaires comme étant les agents-clés pour mettre en œuvre les politiques**

adoptées pour atteindre les ODD, et c'est à eux de tirer la sonnette d'alarme sur des enjeux comme **le changement climatique, l'égalité des sexes et les droits de l'homme, en proposant des mesures et des législations progressistes.**

Mme. Yusufi appelle les participants à reconnaître que la mondialisation des problèmes et des menaces nécessite des réponses à l'échelle planétaire. Elle plaide pour un **renforcement des réseaux parlementaires existants afin d'aider les gouvernements à réaliser l'Agenda 2030 et à lutter efficacement contre le terrorisme.** Pour elle, la jeunesse a également un rôle-clé à jouer; il convient de l'impliquer à travers les réseaux sociaux par exemple, prône-t-elle, mais aussi en investissant dans l'éducation et en l'encourageant à participer dans l'arène politique, pour garantir le succès des ODD.

Mme. Gulmira Issimbayeva, Parlementaire au Kazakhstan, Vice-Présidente de la Chambre basse, Vice-Présidente du AFPPD.



Mme. Issimbayeva constate que les participants partagent tous les mêmes objectifs, alors qu'ils sont issus de tant de pays différents. Le Kazakhstan par exemple, a adopté un plan qui comprend 100 actions concrètes, avec comme objectif de faire partie des 30 pays les plus développés d'ici 2050. Le pays s'efforce à fournir aux jeunes de nombreuses opportunités en leur proposant une éducation technique gratuite, tandis que le législateur a récemment fait passer 59 nouveaux textes de loi pour soutenir le développement du Kazakhstan.

Mme. Issimbayeva a plaidé pour des efforts concertés afin de financer les programmes et les mesures visant à atteindre les ODD, en transférant 1% du budget annuel de défense au Fond pour la réalisation des ODD (SDG-F) du PNUD. Sachant que plus de 2,000 milliards de dollars sont alloués aux dépenses militaires à travers le monde, Mme. Issimbayeva exhorte ses collègues à imaginer ce qu'un tel financement pourrait permettre s'il était attribué à la réalisation des ODD! Par ailleurs, rappelant les récentes commémorations de l'indépendance du Kazakhstan et la fermeture d'un important site d'essais nucléaires, Mme. Issimbayeva a également demandé aux parlementaires **d'œuvrer de façon significative dans leur travail d'élu à la paix et à la sécurité dans le monde.**

Perspectives régionales



Dr. Chris Baryomunsi, Parlementaire en Ouganda, Secrétaire d'Etat à la Santé en Ouganda, Président du Forum des parlementaires africains sur la population et le développement (FPA), Président du Forum des parlementaires ougandais sur la sécurité alimentaire, la population et le développement (UPFFSP&D)

Dr. Baryomunsi a affirmé que la présence des parlementaires africains à cette conférence témoignait de leur solidarité et surtout de leur engagement à assumer leurs responsabilités sur les enjeux du développement et de la population et dans la réalisation des ODD. Le réseau africain de parlementaires sur la population et le développement s'efforce de **construire des liens entre les différents pays et les différents réseaux du continent, et de construire un réseau de solidarité sur les enjeux démographiques dans le développement.**

A ce propos, il a insisté sur la nécessité d'une plus grande visibilité et d'une plus grande participation, et a appelé **à des collaborations avec le réseau du monde arabe** et d'autres régions, ainsi qu'avec les réseaux nationaux.

Dr. Baryomunsi a notamment exprimé sa reconnaissance à la JFPF pour son **assistance dans le renforcement des capacités en Afrique**, expliquant que de grandes avancées sur les enjeux de population et de développement avaient pu être réalisées grâce au soutien de la JFPF. Pour réaliser l'Agenda 2030, les parlementaires africains travaillant sur les questions de démographie doivent maintenant s'efforcer à faire entendre plus fort leur voix pour avoir un véritable impact sur ce qui se passe en Afrique.

Mme. Ana Carolina Gaillard, *Parlementaire en Argentine*

Mme. Gaillard a expliqué que les pays du continent sud-américain travaillaient déjà activement à donner corps à l'Agenda 2030. Les gouvernements fournissent des **budgets spécifiques** pour réaliser ces programmes, tandis que les Parlements œuvrent à la promotion d'initiatives supplémentaires pour consolider les économies nationales et atteindre les ODD. On ne peut s'empêcher de constater cependant, que **la démocratie, l'Etat de droit et la protection des droits de l'homme** restent insuffisantes dans certains pays, et de rappeler que c'est le devoir des parlementaires de montrer du doigt ces lacunes et de s'y attaquer concrètement.



Mme. Gaillard a prié les participants à réfléchir aux meilleurs moyens de se faire le porte-parole de la volonté des peuples et de s'impliquer dans les problèmes sociaux qui touchent leurs administrés. Cela peut se faire via **l'adoption de lois essentielles** ou par le lancement **d'initiatives spécifiques dans le domaine de la santé ou pour éradiquer la pauvreté**. Dans ce dernier domaine en particulier, il convient d'identifier les causes profondes de la pauvreté pour prendre des mesures socio-économiques appropriées qui iront jusqu'au fond du problème.



Dr. Mohammed Magdy Saad Aly Morshed, *Parlementaire en Egypte*

Dr. Morshed reconnaît que les parlementaires peuvent garantir une gouvernance efficace en aidant à la conception et à la mise en œuvre de décisions par les gouvernements qui vont dans le sens des ODD. **Les conférences internationales** sont d'ailleurs de bonnes occasions de mobiliser les acteurs pour engager **une action mondiale pour le changement**. Dr. Morshed plaide pour trouver les moyens **d'offrir à tous les citoyens du monde un accès aux soins de santé**. Les parlementaires ont aussi besoin d'avis d'experts pour leur fournir **les données et l'analyse pertinentes capables d'alimenter et de justifier les changements de politiques**.

L'Egypte, poursuit Dr. Morshed, s'est dotée d'une stratégie nationale pour la population et le développement sur la période 2015-2030, et qui inclut des enjeux essentiels comme la **santé génésique et le planning familial**, notant que **l'éducation des filles, l'autonomisation des femmes, et l'autonomisation des jeunes** constituent les trois piliers de cette stratégie. Le FNUAP soutient également la stratégie nationale de lutte contre les violences à caractère sexiste, tandis que des travaux en cours devraient faire avancer les enjeux de liberté d'expression, pour permettre aux jeunes et aux autres couches de la population, d'avoir la liberté de façonner leurs propres vies comme ils l'entendent.

Dr. Nguyen Van Tien, *Parlementaire au Vietnam, Membre du comité exécutif du AFPPD*

M. Tien a expliqué que l'AFPPD n'avait cessé d'apporter son assistance aux comités nationaux d'Asie pour élaborer des lois et des mesures capables de faire face aux enjeux du **vieillissement de la population** qui touchent l'ensemble du continent asiatique. Les parlementaires se doivent de continuer à **coopérer avec les ONG internationales comme l'AFPPD et avec les agences des Nations-Unies pour atteindre les ODD**. Ce n'est qu'au travers de telles relations de collaboration que l'on pourra prendre la mesure de **l'importance de construire de solides cadres de surveillance pour s'assurer que les ODD soient bien implantés**.



Mme. Marija Ausrine Pavilioniene, *Parlementaire en Lituanie*

Mme. Pavilioniene est convaincue que la paix et la sécurité humaine sont les vraies clés d'un développement durable. Dans sa région, pour des raisons historiques, la coopération entre les pays baltiques et nordiques s'est construite sur une volonté commune de disposer d'une défense collective contre la Russie, mais au-delà, elle était nécessaire pour le développement de leurs peuples, pour la protection **de la démocratie, des droits de l'homme et des libertés**, du fait de la nature interdépendante de leurs économies, face notamment à aux enjeux croissants des migrations forcées et à la menace du terrorisme.

Perspectives internationales (Pays G7/G20)

Mme. Roberta Agostini, *parlementaire en Italie*, **Mme. Oznur Calik**, *parlementaire en Turquie*, et **Dr. Yong-Ik Kim**, *parlementaire en République de Corée*, ont fait part des perspectives des pays du G7/G20. Ils ont notamment souligné **l'importance des agences gouvernementales et intergouvernementales pour développer des projets de textes de loi efficaces et applicables dans leur domaine de compétence**. Ils ont également souligné combien il était crucial pour réussir à **allouer un budget approprié pour soutenir le développement dans le monde et pour garantir la mise en œuvre des ODD**. Ils ont encouragé les parlementaires à s'engager dans des initiatives régionales et internationales portant sur les enjeux essentiels de population et de développement, car agir au niveau international est indispensable pour atteindre les ODD.



Session 5 - Contributions à la Déclaration & [aux] Recommandations au G7

Le contenu des débats de la Session 5 se retrouve essentiellement dans le chapitre *Rôle des parlementaires face aux ODD*. La co-présidence a ouvert la session en mettant en exergue le concept global de "transparence et responsabilisation" à l'heure des ODD, pour le bien de tous, y compris les bailleurs de fonds, les administrés des parlementaires, et l'ensemble des citoyens de la planète (D&R Préambule 11, 5; 5.5;). Les représentants de parlements nationaux, tous des responsables de haut niveau puisqu'il s'agissait de **présidents** ou de **vice-présidents d'assemblées parlementaires**, ont fait part de leurs **perspectives nationales**. Les Tonga ont rappelé combien il était capital d'engager un dialogue inclusif et participatif au niveau des communautés, tout en identifiant les défis propres aux petits pays insulaires (D&R Préambule 9). L'Éthiopie a souligné l'importance d'accroître les partenariats internationaux et d'impliquer aussi bien les secteurs privé que public dans la réalisation des ODD (D&R 5.2, 5.5). Face aux menaces grandissantes sur la sécurité, le Tadjikistan a identifié les parlementaires comme étant des agents-clés pour la mise en œuvre de mesures permettant d'atteindre les ODD, et a appelé à des actions conjointes et coordonnées pour renforcer les réseaux parlementaires existants afin d'aider les gouvernements à réaliser l'Agenda 2030 et lutter contre le terrorisme (D&R Préambule 8, 5). Le Kazakhstan s'est dit convaincu de la contribution significative que peuvent apporter les parlementaires dans le domaine de la paix et de la sécurité (D&R Préambule 8). Ensuite, les représentants d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient ont présenté les **perspectives régionales**. L'Ouganda a parlé du devoir de solidarité, de l'importance de former des partenariats au sein de la région pour atteindre les objectifs en termes de développement et de démographie (D&R 5; 5.5), d'assurer les budgets pour les programmes retenus (D&R 5.1-5.2) et d'adopter les législations pertinentes pour améliorer la santé des citoyens et s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté. L'Égypte a poursuivi en expliquant qu'agir pour le changement au niveau planétaire devait se faire à travers des conférences et des réseaux internationaux, soulignant l'urgence d'accorder à tous l'accès aux services de santé (D&R 5; 5.1, 5.3). Le Vietnam est revenu sur le défi social de sa région qu'est le vieillissement de sa population, rappelant l'utilité de développer des coopérations avec les différents acteurs régionaux et internationaux, à commencer par des réseaux comme l'AFPPD. La création de solides cadres de surveillance et de contrôle a également été mise en avant comme une solution pour garantir la mise en œuvre effective des ODD (D&R 5.3-5.5). Des **perspectives internationales** ont été présentées par des parlementaires d'Italie, de Turquie et de Corée du Sud, soulevant le rôle essentiel des agences gouvernementales et intergouvernementales dans l'élaboration de projet de lois efficaces et applicables, et l'importance d'allouer des budgets appropriés aux programmes adoptés pour atteindre les ODD (5.1-5.6).

SESSION 6

Adoption de la Déclaration et des recommandations des Parlementaires au Sommet du G7 de 2016 d'Ise-Shima

Co-présidence du Comité de rédaction de la Déclaration et des recommandations de la GCPPD :

M. Chris Baryomunsi, *Parlementaire en Ouganda, Secrétaire d'Etat à la Santé en Ouganda, Président du Forum des parlementaires africains sur la population et le développement (FPA), Président du Forum des parlementaires ougandais sur la sécurité alimentaire, la population et le développement (UPFFSP&D)*

Prof. Keizo Takemi, *Parlementaire au Japon, Président du AFPPD, Directeur exécutif de la JPFP*

Facilitatrice: Mme. Mika Marumoto, *Directrice exécutive du AFPPD*



Membres du comité de rédaction:

(Table de gauche sur l'estrade, de gauche à droite):

Mmes. Hedy Fry et Pamela Fraser-Damoff (Parlementaires au Canada, représentant les Amériques du nord et du sud)

M. Akinyele Eric Dairo (FNUAP)

Dr. Ayman Ahmed Hussein Abouelala (Parlementaire en Egypte, représentant le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord)

M. Frank Heinrich (Parlementaire en Allemagne, représentant l'Europe)

(Table de droite sur l'estrade, de gauche à droite)

M. Chris Baryomunsi (Parlementaire en Ouganda, représentant l'Afrique)

Prof. Keizo Takemi (Parlementaire au Japon, Président du AFPPD, Directeur exécutif de la JPFP)

Mme. Mika Marumoto (Directrice exécutive de l'AFPPD)

La GCPPD a adopté à l'unanimité la **Déclaration et [les] recommandations au Sommet du G7 de 2016 (Annexe I)**. Le Comité avait intégré dans le projet de texte final tous les commentaires reçus par les parlementaires participant à la conférence lors d'une réunion du comité de rédaction de trois heures qui s'était tenue le 26 avril, en présence d'une douzaine d'observateurs, y compris des représentants d'organisations de la société civile. La version finale du texte intègre les commentaires supplémentaires soumis par les parlementaires pendant le débat ouvert de la session 6 du 27 avril. La **Déclaration et [les] recommandations** ont été remises au Premier Ministre du Japon et à son Ministre des Affaires Etrangères le 27 avril 2016, en amont du Sommet du G7 de mai 2016.

Débat ouvert pendant la session 6

Open Discussion during Session 6



SEANCE de CLOTURE

Remarques de clôture et d'adieu



M. Masaaki Yamazaki , *Président de la Chambre des Conseillers du Japon*

M. Yamazaki a commencé ses remarques de clôture en exprimant sa reconnaissance à tous les participants pour leur présence et leur contribution à la GCPPD. Il a remercié notamment Prof. Takemi, président du AFPPD et directeur exécutif de la JFPF, pour tout le travail réalisé ayant permis le succès de la conférence. Il a félicité tous ceux présents pour des réunions productives avec l'adoption de la Déclaration et des recommandations au Sommet du G7 de 2016 à Ise-Shima. Rappelant le rôle du Japon qui a initié le mouvement mondial sur les enjeux de population et de développement en établissant dans son pays le

premier réseau de parlementaires s'intéressant à cette question, M. Yamazaki a réaffirmé l'engagement du Japon sur ce sujet, qui entend continuer à partager l'expérience du Japon et les enseignements qu'il a pu en tirer avec le reste du monde. Le Japon a su surmonter les défis que représentaient les forts taux de fertilité et de mortalité. Aujourd'hui, confronté à celui d'une société "super-vieillissante", le pays redouble d'efforts pour établir un système de sécurité sociale durable. Les parlementaires japonais ont lancé de nombreuses **activités internationales, notamment pour lutter contre les maladies contagieuses, qui nécessitent une coopération internationale avec l'engagement de tous.** M. Yamazaki a conclu en exprimant sa conviction que les initiatives de la GCPPD se traduiront par des actions et des résultats concrets au Sommet du G7.

M. Ryuhei Kawada, *Directeur de la JFPF*

Au nom de la JFPF, M. Kawada a remercié les participants pour leur participation active qui a permis de défricher de nouveaux horizons tout au long de la conférence. Il a noté que le principe d'une **couverture universelle de santé était indissociable des efforts sur les enjeux démographiques plus généraux.** De fait, l'établissement de cette couverture universelle de santé toucherait toutes les questions de population. Les droits de santé génésique des femmes devraient être protégés en tant que partie intégrante des autres objectifs de santé. M. Kawada a exhorté les participants à reconnaître que **la couverture universelle de santé devrait être mise en place dans tous les pays**, d'autant plus que les enjeux démographiques entrent dans une phase nouvelle, à l'heure où l'on assiste à une transition d'une tendance à l'accroissement démographique vers un vieillissement des populations. En conclusion, M. Kawada rappelle que les groupes les plus vulnérables de la société doivent se voir donner les moyens de prendre leur destin en main, qu'il faut protéger notre environnement menacé, et qu'il convient de **renforcer les partenariats internationaux grâce à un échange d'informations.**





M. Tewodros Melesse, *Directeur Général de la Fédération internationale du planning familial (IPPF)*

M. Melesse a salué le gouvernement japonais pour avoir favorisé l'engagement des participants à présenter une Déclaration et des recommandations aux dirigeants des pays du G7. La sécurité humaine, a poursuivi M. Melisse, est un sujet qui tient à cœur le gouvernement japonais, qui a bien compris que **sans planning familial, il n'y a pas de sécurité humaine**. Des familles qui ne sont pas en sécurité ne peuvent former des communautés en sécurité.

M. Melesse reconnaît que la **prévention des crises sanitaires est bien plus importante que leur traitement ou les réponses post-crisis**.

L'éducation sexuelle vise, non pas à enseigner la sexualité, mais à éviter des grossesses non désirées et à prévenir les maladies sexuellement transmissibles. Il a conclu en exhortant les **parlementaires à assumer leur devoir, à savoir faire en sorte que les gouvernements soient responsables de leurs décisions** devant leurs administrés.

M. Yasuhisa Shiozaki, *Ministre de la Santé, du Travail et des Affaires Sociales du Japon*

M. Shiozaki a rappelé que le prochain Sommet du G7 serait le premier depuis l'adoption des ODD et que le Japon est fier de l'accueillir. Le Japon soutient également la grande conférence sur le développement de l'Afrique qui se tiendra au Kenya prochainement, de même que la conférence des Ministres de la Santé à Kobé. Il va de soi que le Japon entend continuer à contribuer activement au dialogue international sur les questions de santé à l'avenir.



La couverture universelle de santé avec un accès aux soins de base pour tous constitue un impératif dans le monde entier, poursuit M.

Shiozaki. L'épidémie d'Ebola en 2014 a mis en lumière les forces et les faiblesses du système international de riposte sanitaire. Pour lutter plus efficacement contre ce type de maladies, il est urgent de reconstruire le système mondial de santé, ce qui implique des réformes au sein de l'OMS pour que les réponses d'urgence et les services de santé tout à long de la vie restent les objectifs premiers de la stratégie d'intervention de l'OMS.

M. Shiozaki a aussi rappelé que la couverture universelle de santé avait été introduite au Japon en 1961. Le Japon est donc en mesure de partager sa longue expérience avec d'autres nations. Aujourd'hui, le pays doit trouver des solutions face au vieillissement de sa population et au faible taux de natalité, notamment dans un contexte où de plus en plus de services de soin sont nécessaires et où se profile le risque de manquer de ressources humaines pour fournir ces services au moment où on en a le plus besoin. A cet égard, il a mentionné l'importance **de l'innovation TIC dans le secteur de la santé**, et d'utiliser et d'analyser les **métadonnées ("big data") pour améliorer les services de santé**.



M. Arthur Erken, *Directeur de la Division de la Communication et des Partenariats stratégiques du FNUAP*

M. Erken a commencé ses remarques avec un chiffre effrayant, à savoir que pendant cette conférence de deux jours, on estime à 1600 le nombre de décès de femmes enceintes pour des causes qui auraient pu être évitées. 250.000 femmes à travers le monde sont privées de la possibilité de contrôler leur fertilité, alors que cela est reconnu comme un droit fondamental. Les parlementaires doivent être conscients de la dure réalité que **ces femmes meurent, non pas parce que l'on aurait pu prévenir leur mal, mais parce que leur santé n'est pas considérée comme une priorité.**

M. Erken a terminé en priant les parlementaires de **traduire la Déclaration et les recommandations en actions concrètes au niveau national.** Il veut croire que tous les sujets abordés par les participants lors de la conférence et repris dans la Déclaration et les recommandations seront également reflétés dans le communiqué du G7.

Mme. Sandra Zampa, *Parlementaire en Italie*

En tant que représentante du pays qui présidera le prochain G7, Mme. Zampa a suggéré quelques sujets qui pourraient faire l'objet de débats l'année prochaine. Elle a soulevé notamment la question des migrants, et la nécessité de réduire les migrations forcées. Elle s'est inquiétée de la **situation humanitaire effroyable** qui touche tant de gens sur Terre. Elle a rappelé qu'au moins **400 millions de filles et de garçons font l'objet de discriminations du fait de leurs origines ethniques ou de leur religion**, et que 400 autres millions vivent dans une pauvreté extrême. Il y aurait au moins 145 millions de **réfugiés dans le monde!** Pour trouver des solutions à ces problèmes, une collaboration entre les parlementaires et les organisations de la société civile est indispensable. Elle propose donc que le sujet de la conférence parlementaire avant le prochain sommet du G7 soit **les migrations dans une perspective d'égalité des sexes.**

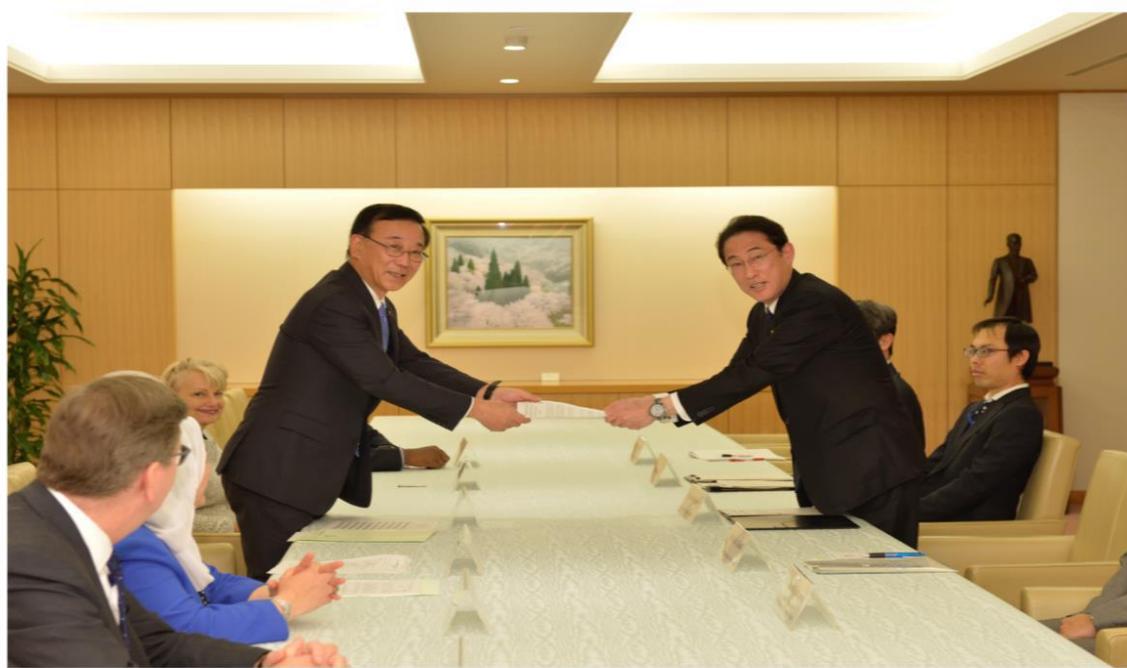


Séance de clôture pour réaffirmer les principes inclus dans la Déclaration et [les] Recommandations au G7

La Séance de clôture a réaffirmé les principes inclus dans *la Déclaration et [les] Recommandations au G7*, un texte qui avait été finalisé et adopté lors de la Session 6 de la GCPPD le 27 avril 2016. **Le Ministre japonais de la Santé, M. Yasuhisa Shiozaki, et M. Ryuhei Kawada** ont conclu en réitérant l'importance d'une couverture universelle de santé avec un accès aux soins de base pour tous et en toutes circonstances, c'est-à-dire aussi bien en temps normal que dans des situations d'urgence provoquées par des maladies contagieuses et des épidémies, des catastrophes naturelles ou des crises humanitaires. A ce propos, **M. Tewodros Melesse, Directeur Général de l'IPPF** a rapporté quelques-unes des leçons tirées d'expériences à travers le monde : "la prévention des crises sanitaires est bien plus importante que leur traitement et les réponses post-crisis", ou "sans planning familial, il n'y a pas de sécurité humaine." Cette réalité a été reprise par **M. Arthur Erken, directeur du FNUAP**, qui a rappelé que 800 femmes meurent chaque jour en couches, "non pas parce que l'on aurait pu prévenir leur mal, mais parce que leur santé n'est pas considérée comme une priorité." Ces deux intervenants ont exhorté les parlementaires à assumer leur devoir pour faire en sorte que les gouvernements soient responsables de leurs décisions et pour traduire la Déclaration et les recommandations en actions concrètes au niveau national. **M. Masaaki Yamazaki** a déclaré qu'on attendait de chaque pays et de chaque parlementaire qu'ils respectent leurs engagements nationaux en matière de coopération internationale et de développement de partenariats internationaux. Cette session a été close par **Mme. Sandra Zampa, parlementaire en Italie**, pays qui accueillera le prochain G7 : elle s'est insurgée contre la situation humanitaire effroyable de millions de migrants forcés et la discrimination omniprésente contre les filles et les garçons du fait de leurs origines ethniques et de leur religion, un sujet qui devrait également être abordé lors du Sommet du G7 d'Ise-Shima (D&R Préambule 8, 2.5).

DELEGATION DE LA GCPPD AU MINISTERE JAPONAIS DES AFFAIRES ETRANGERES

27 avril 2016



(En haut) La délégation de la GCPPD au Ministère japonais des Affaires Etrangères (de gauche à droite) : M. Arthur Erken (FNUAP); Dr. Sahar Qawasmi (Parlementaire dans l'Autorité Palestinienne); Prof. Keizo Takemi (Parlementaire au Japon, Président du AFPPD, Directeur exécutif de la JPFP; Co-président du comité de rédaction de la GCPPD); M. Sadakazu Tanigaki (Parlementaire au Japon, Président de la JPFP); Dr. Sharman Stone (Parlementaire en Australie, Vice-Présidente du AFPPD); M. Chris Baryomunsi (Secrétaire d'Etat à la Santé de l'Ouganda; Président du UPFFSP&D; Co-président du comité de rédaction de la GCPPD)

(En bas) **M. Sadakazu Tanigaki, président de la JPFP** (à gauche) remettant la *Déclaration et les Recommandations de la GCPPD au Sommet du G7* à **M. Fumio Kishida, Ministre japonais des Affaires Etrangères** (à droite).

